Courrier français

HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA CHARENTE

3 784064 301705 >

10 JUILLET 2026 - N°4269 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - courrier-francais.fr

TOURISME

Une escapade au bord de l'eau

Escapade en Poitou-Charentes vous propose cette semaine des idées pour se rafraîchir au bord de l'eau : au lac de la Lande à Saujon, au lac du Gué de Magne et à l'Isle Jourdain dans la Vienne, ou au BBQ Benèze à Jarnac.

P. 3

VILLAGE GAULOIS D'ESSE

Coriobona ouvre ses portes tout l'été

P. 4

TRANSPORTS

Arpenter la région en TER et en car cet été

P. 4

RUFFEC

La Région soutient la transformation du centre-ville

P. 6

Cognac Blues Passions signe son édition record



Avec 31.500 festivaliers, des soirées à guichets fermés et une nouvelle implantation au cœur de la ville, la 33e édition du Cognac Blues Passions a battu tous les recordsl. P. 5

VIOLENCES SEXUELLES

Les chantiers d'insertion se forment

Les sept chantiers d'insertion de Charente engagés dans le dispositif Convergence viennent de lancer un vaste plan de lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

P. 4



ARCHIVES

Écrire la Charente autrement

Le concours de nouvelles historiques des Archives départementales est ouvert. À chacun de donner vie, par l'écriture, à un lieu de Charente.

P. 6



Trump et son or

BILLET

C'est Les Américains ont la particularité d'avoir choisi par deux fois comme président l'homme le plus invraisemblablement dénué d'honnêteté qu'on pouvait imaginer. Et ce n'est pas tout : non seulement Donald Trump est malhonnête mais c'est un mythomane, un affabulateur, un menteur pathologique, une brute épaisse, un débauché misogyne, un apprenti dictateur, un chef de guerre incapable, un vieillard (il a tout de même 80 ans, on l'oublie un peu vite) qui retombe en enfance... La charge n'est pas exagérée en tout cas. Commençons donc par ses talents cosmiques d'escroc : le chef de la plus grande puissance mondiale n'est guère qu'un parrain de la mafia, champion de l'enrichissement personnel et de la prévarication. A-t-on suffisamment noté que sa fortune personnelle a doublé depuis son élection ? Pourquoi se gênerait-il, d'ailleurs, puisque ceux qui l'ont élu et qui l'assistent ne semblent en rien le lui reprocher ? Il y va donc la fleur au fusil et l'oriflamme claquant joyeusement au vent. C'est simple, après tout : comme il sait très bien comment manipuler l'économie, il la manipule sans vergogne et dans des proportions monstrueuses.

De plus, il a l'immense avantage sur les mafieux d'avoir à son service la police et la justice fédérale, alors il fait ce qu'il veut et s'arrange pour que le délit d'initié soit son mode de fonctionnement normal. Et non seulement ce délit méprisable, mais aussi les crimes d'extorsion de fonds, d'escroquerie à échelle internationale, de menaces financières et même physiques que la presse, qu'il n'aime pas, on comprend bien pourquoi, documente à longueur de temps. Non sans risques, puisqu'on se demande si le FBI n'est pas devenu une milice de nervis à la botte du « boss ». Pauvre Amérique !

S'il n'y avait que cette soif de l'or qui s'était emparée du pire président que les USA aient connu en 250 ans d'existence, ce serait déjà terrible. Mais il y a plus grave encore. Ce psychopathe décidément fort sympathique a la particularité d'être odieux avec les faibles et trouillard avec les forts. Ubu Roi grotesque à un point que même Alfred Jarry n'avait pas imaginé, le satrape de Washington hurle des imprécations à tout va devant ceux qui se croyaient ses alliés et se défile honteusement dès que Poutine ou les Gardiens de la révolution lui montrent son inanité. Cet individu détestable ne fonctionne qu'à la violence et à l'appât du gain. C'est une catastrophe pour son pays, mais tant pis. Par contre, c'est une horreur pour le monde entier. Ne soyons pas naïfs : les Américains sont, ont toujours été et resteront toujours des businessmen. C'est dans leur ADN : il faut se souvenir que le grand Franklin Roosevelt lui-même, dont on a pendant si longtemps loué les valeurs morales, a commencé à aider les Alliés de 1939 en leur facturant au prix fort ses prestations industrielles. Et il a fallu que les Japonais le provoquent pour qu'il se résolve à entrer en guerre. Certes, il y a eu le plan Marshall... Mais c'était du « gagnant-gagnant » clair et net. Que dire plus récemment des contrats faramineux signés par les Américains pour reconstruire l'Irak qu'ils avaient détruit ? Nos « amis » ne perdent jamais le nord. Voilà de quoi méditer.

Bernard VALETES

L'évangile du dimanche

12 juillet 2026 – 15e Dimanche du temps ordinaire – A
Matthieu 13, 1-23

Nous avons la chance aujourd'hui de profiter de l'homélie de Jésus en personne. Il explique cette belle parabole du semeur et des aléas de la semence. Aléas parce qu'il y a la vie et les risques qu'elle représente. Le semeur aimerait tant que toutes ses graines puissent tomber dans la bonne terre mais ce n'est pas le cas. Alors, commenter ce passage trahirait une certaine prétention de notre part et tout particulièrement de la part de l'auteur de ces lignes, lui-même alourdi par son péché, les dérives de sa propre existence. Mais au milieu de ce passage, il y a les versets 11 à 18.

Dans ces lignes, Matthieu nous exprime ce que ressent Jésus à l'égard de ce peuple, à la fois curieux de ses propos (v. 2) et avide d'entendre ce qu'il comprend être la vérité. Il nous dit aussi pourquoi il nous parle en paraboles.

Nous avons sans doute le même problème aujourd'hui et il est bon de comprendre que pour nourrir la foi des croyants, il ne s'agit pas simplement de plaquer quelques dogmes ou quelques paroles théologiques même si – et nous le savons – elles sont vraies et nécessaires, mais de comprendre notre propre démarche et de faire comprendre au monde qui nous entoure que notre foi est justement un amour que nous recevons de Dieu et que nous devons partager et expliquer à tous ceux qui nous entourent. La foule de l'époque et celle d'aujourd'hui sont ballottées par tant de préoccupations, de soucis et de vulnérabilités, qu'il leur est parfois difficile de comprendre ce Christ qui vient révéler le premier commandement (Mt 22, 37). Ne sommes-nous pas, nous aussi, des hommes et des femmes qui ont beau écouter et ne comprennent pas, qui ont beau regarder mais ne voient pas (v. 14) ? Nous aussi nous avons parfois « le cœur alourdi « (v.15) transformant souvent la révolution que nous apporte le Christ en simple rite religieux. C'est ainsi que nous nous devons de prêter attention à ces paroles qui nous sont données par le Sauveur et qui ne sont pas simplement des commandements que tout le peuple chrétien a pour mission d'exécuter. Bien sûr, Jésus dit bien à ses disciples qu'ils ont la chance de voir celui qui transforme nos vies et d'entendre directement ses paroles. Les autres, la foule, elle, elle reçoit ces mêmes propos sans tout à fait percevoir l'importance de ce qui est dit. Et pourtant, ces disciples qui sont si proches du Sauveur ont eu aussi des travers (Mc 10, 37) (Mt 26, 72). Lorsque nous nous promenons dans la campagne et nous voyons ces champs retournés avec soin mais encore encombrés de cailloux de toutes tailles, nous pouvons penser à cette parabole et nous demander aussi si nous ne sommes pas, nous-mêmes ces grosses pierres qui empêchent le développement de la terre. Nous ne sommes pas que les victimes des traquenards du mal, nous en sommes parfois les complices. Heureusement, la Parole de Dieu ne peut que triompher surtout si nous nous méfions de ces obstacles en apparence anodine. Que la Bonne Nouvelle se fraye un chemin au milieu des limites de nos vies et comprenons, alors, qu'elle atteindra son but. Que nous la comprenions et que nous apprenions à nous laisser transformer.

Gérard CROZAT, diacre

Secours Catholique Afin de fêter comme il se doit le 80e anniversaire du Secours Catholique, l'antenne de Brossac a organisé comme en maints endroits dans l'Hexagone une « Grande Tablée ».

Une grande tablée sous les Halles brossacaises



Le maire brossacais, Didier Maudet, et le père Benoît en charge du doyenné de Barbezieux, à droite, étaient présents. *C.D. (clp)*

Ce dimanche 14 juin, Lison Jaillet, responsable de l'équipe locale du Secours Catholique Caritas France souhaite la bienvenue à une bonne quarantaine de personnes déjà installée sous les Halles dans une ambiance conviviale. « *Notre Grande Tablée d'aujourd'hui correspond à une volonté simple de permettre à des personnes d'horizons divers de vivre un moment commun dans la joie et l'espérance* », assure-t-elle.

Elle donne alors la parole à Alain Prévost, passiracais, récent président du Secours Catholique 16 et toujours membre bénévole de l'antenne locale. « *L'association fondée en septembre 1946 dans la période difficile de l'après-guerre voulait répondre à la pauvreté et construire une société plus fraternelle*, rappelle-t-il. *Puis les champs se sont élargis au gré des besoins nouveaux de la société, des boutiques solidaires en passant par l'accès aux droits au logement ou à la mobilité.* »

En 2026, le Secours Catholique va souffler ses 80 bougies et veut marquer l'anniversaire par divers événements dont les « Grandes Tablées » organisées dans tout l'Hexagone. « *Partager un repas, cuisiner, discuter, prendre le temps de se rencontrer reste un acte essentiel pour recréer du lien social dans les territoires*, veut espérer Lison Jaillet. *Chacun devrait pouvoir retrouver sa place dans une société accueillante.* »

L'après-midi qui s'est prolongé à l'abri des rayons du soleil a favorisé les échanges entre habitants sortis de leur solitude, bénévoles, responsables d'associations et élus de diverses communes du Brossacais.

C.D. (clp)



Lison Jaillet, 3e à droite, a eu à cœur avec son équipe de bénévoles d'organiser un repas sous les Halles. *C.D. (clp)*



Récent président charentais, Alain Prévost a rappelé l'histoire du Secours catholique. *C.D. (clp)*

Charente-Maritime

À Saujon, un spot pour glisser tout l'été

La base de loisirs du lac de la Lande est devenue un rendez-vous incontournable de l'été. Téléski nautique, Aquapark géant, nouveautés ludiques et espace restauration : de quoi séduire sportifs, familles et vacanciers en quête de fraîcheur et de sensations.

Quand les températures grimpent, direction le lac de la Lande. À Saujon, la base de loisirs aquatiques s'est imposée au fil des années comme l'une des destinations estivales incontournables de la Charente-Maritime. Un site où l'on vient autant pour se rafraîchir que pour faire le plein d'adrénaline. Au cœur du domaine, le téléski nautique fait le bonheur des amateurs de glisse. Ici, pas de bateau : un système de câbles tracte les pratiquants au-dessus de l'eau. Ski nautique, wakeboard, kneeboard ou wakeskate, chacun peut s'essayer à la discipline de son choix. Les débutants bénéficient d'un accompagnement dès leurs premiers essais, tandis que les plus expérimentés s'élancent sur les modules installés tout au long du parcours pour enchaîner figures et sensations fortes.

Mais la véritable vedette des beaux jours reste sans conteste l'Aquapark. Conçu pour petits et grands, cet immense parc aquatique gonflable transforme le lac en terrain de jeu géant. Toboggans, structures flottantes, murs d'escalade au-dessus de l'eau, parcours d'équilibre et désormais Aqua Jump : tout est réuni pour courir, grimper, sauter et glisser dans une ambiance résolument ludique. Une aventure qui se termine bien souvent par un plongeon involontaire, sous les rires des amis ou de la famille.



Ici, pas de bateau : un système de câbles tracte les pratiquants au-dessus de l'eau. *© Téléski nautique Saujon 17*



Toboggans, structures flottantes, murs d'escalade : l'Aquapark saura séduire petits et grands. *© Téléski nautique Saujon 17*

L'endroit séduit également par son atmosphère conviviale. Pendant que les plus sportifs s'élancent sur l'eau, d'autres profitent simplement du cadre verdoyant depuis les berges. Les chutes spectaculaires des riders offrent souvent un spectacle aussi divertissant pour les spectateurs que pour les participants eux-mêmes.

Pour prolonger la journée, le snack de la base permet de se restaurer face au lac. Burgers, salades, tapas ou glaces complètent agréablement un après-midi placé sous le signe de la détente et des loisirs.

À seulement quelques minutes des plages du Pays royannais, la base de loisirs de Saujon constitue une alternative rafraîchissante aux bains de mer. Entre activités sportives, détente et divertissements familiaux, elle réunit tous les ingrédients d'une sortie estivale réussie. Une adresse idéale pour profiter pleinement de l'été, les pieds dans l'eau... et parfois même la tête la première.

Plus d'informations au 05.46.39.17.31 ou sur teleskisaujon.fr

Charente

Un barbecue… sur l'eau



Les bateaux BBQ Benèze peuvent accueillir jusqu'à 10 personnes. *Laetitia THOMAS*

À Jarnac, Alejandro Basquez a imaginé Viva la Vida, un ponton flottant où l'on vient boire un verre, louer un bateau électrique… ou embarquer sur un étonnant BBQ Benèze pour déjeuner au fil de la Charente.

Prendre l'apéritif les pieds presque dans l'eau, faire griller quelques saucisses au milieu du fleuve puis se laisser porter par le courant jusqu'à Bourg-Charente. À Jarnac, l'expérience a de quoi surprendre. Depuis l'été dernier, le ponton Viva la Vida, installé au bord de la Charente, propose un concept original mêlant bar flottant et location de bateaux sans permis.

À l'origine du projet, Alejandro Basquez. Originaire du Mexique, il est tombé amoureux d'une Charentaise… et du fleuve. *« Chaque fois que je venais en vacances, j'étais étonné qu'il n'y ait pas davantage d'activités sur la Charente. Le cadre est magnifique »*, raconte cet ancien guide touristique.

Lorsque le couple décide de s'installer définitivement en Charente pour se rapprocher de la famille, Alejandro choisit de concrétiser cette idée. Après un an et demi de préparation, Viva la Vida voit le jour. Une aventure entrepreneuriale saluée cette année par la CCI de la Charente, qui lui a décerné le prix du « commerce innovant ».

Une terrasse flottante aux saveurs charentaises

Dessiné par Alejandro lui-même, le ponton de 80 m² accueille jusqu'à 47 personnes dans un cadre ombragé, ouvert sur le fleuve. L'endroit invite autant à la détente qu'à la découverte des produits locaux.

À la carte, le gérant fait la part belle aux producteurs charentais : vins IGP, pineau Braastad, spritz charentais, truite de Gensac-la-Pallue ou encore pâtés de la maison Lapierre. *« Ici, on boit et on mange en bon esprit charentais »*, sourit-il.

Avec les fortes chaleurs, la terrasse est devenue un refuge apprécié. Grâce au vent qui remonte naturellement le fleuve, la température y reste de six à sept degrés inférieure à celle des quais. Mieux vaut désormais réserver sa table.

Les BBQ Benèze, l'expérience insolite

Mais la véritable curiosité se trouve juste à côté du ponton. Viva la Vida loue plusieurs bateaux électriques sans permis, dont les surprenants BBQ Benèze.

Ronds, pouvant accueillir jusqu'à dix personnes, ils sont équipés d'un barbecue central. La vaisselle est fournie ; les passagers n'ont plus qu'à apporter leurs grillades et leur pique-nique avant de partir naviguer en toute tranquillité.

« »Benèze« , c'est une expression charentaise qui résume parfaitement l'esprit convivial et chaleureux que je voulais donner à cette activité », explique Alejandro, devenu au fil des années un fin connaisseur du parler local.

Selon la durée de la location, la balade peut conduire jusqu'à Bourg-Charente. Entre les hérons, les peupliers et les méandres du fleuve, le dépaysement est garanti. *« Au point de vue de la faune et de la flore, la Charente est un trésor à explorer et Jarnac est un bijou caché »*, conclut l'entrepreneur, qui ne manque déjà pas de nouveaux projets pour continuer à faire vivre le fleuve.

Laetitia THOMAS

BBQ Benèze, réservation au 07.66.38.96.11 ou jarnac@bateau-bbq.fr. Tarifs et infos sur www.bateau-bbq.fr

Vienne

Des activités nautiques proposées sur deux lacs

Au sud-est de la Vienne, l'Isle-Jourdain dispose, dans un très joli cadre, d'une base d'activités nautiques permettant aux locaux et touristes de se divertir mais aussi de se rafraîchir. C'est aussi le cas à Moncontour, au nord-ouest du département.

C'est un loisir qui devrait être très sollicité en cet été 2026 durant lequel les fortes chaleurs et canicules s'enchaînent, avec des habitants et visiteurs en quête de fraîcheur et d'eau.

Outre la location de bateau ou de canoës-kayaks accessibles à différents endroits, des activités aquatiques sont possibles dans deux secteurs distincts de la Vienne, d'une part au nord-ouest du département, où l'on peut s'adonner, au sein du Moncontour Active Park sis au lac du Gué du Magne, au canoë-kayak, paddle, toboggan aquatique géant et téléski nautique, wakeskate ou wakeboard. À une centaine de kilomètres au sud-est, à l'Isle-Jourdain, au lac de Chardes, la société Watersports86 propose entre autres activités ses bouées tractées pour enfants et adultes, pouvant accueillir entre deux et huit personnes, mais aussi une école de ski nautique et la pratique du wakeboard. Des activités que l'on peut pratiquer à partir de quatre ans.



Les sensations sont garanties avec la bouée tractée ! *Cp Watersports86*



De bons moments à partager en famille ou entre amis. *Cp Watersports86*

« *On peut être en position assise ou allongée dans la bouée, c'est au choix de chacun* », précise Stéphane Tilly, l'un des gérants du lieu.

La cabane du lac attenante permet aux visiteurs de pouvoir se restaurer et s'hydrater. « *Notre activité est en légère hausse, la clientèle est très familiale, nous restons soumis aux aléas météorologiques, mais nous avons une base de fidèles qui prend de l'ampleur et sommes dans une logique de travail sur le long terme* », poursuit le professionnel.

Des investissements sont prévus à terme pour la partie ski nautique, « avec notamment la volonté d'investir dans des infrastructures type slalom ».

Il est conseillé de réserver ses créneaux en amont de sa visite, notamment pour le ski nautique.

Olivier JAUNAY

Toutes les informations concernant Moncontour sur le site https://www.moncontour-active-park.com/

Watersports86 se situe avenue de la Vienne à l'Isle-Jourdain. Ouverture de 10h à 19h sans interruption durant l'été. Plus d'informations sur https://www.watersports-ijd86.com/



À deux pas de la place du château dans le centre de Jarnac, le ponton Viva la Vida offre un cadre dépaysant dans un ambiance latino. *Laetitia THOMAS*

Village gaulois d'Esse

Coriobona ouvre ses portes tout l'été



Reconstitution grandeur nature d'un village gaulois, Coriobona compte une douzaine de constructions. *Laetitia THOMAS*

À partir du 6 juillet et jusqu'au 31 août, le village gaulois de Coriobona, à Esse, accueille le public tous les jours, de 10h à 12h et de 14h à 18h. Installé sur une colline boisée dominant la vallée de l'Issoire, cet archéosite propose une plongée dans le quotidien des Gaulois du Ier siècle avant notre ère, à travers une reconstitution grandeur nature réalisée depuis plus de vingt ans par l'association des Gaulois d'Esse.

Les visiteurs pourront découvrir librement les différents bâtiments grâce à un parcours accompagné de QR codes ou participer à l'une des visites guidées organisées chaque jour à 14h30 et à 16h30. Le site compte aujourd'hui une douzaine de constructions – habitations, ateliers et bâtiments agricoles – édifiées progressivement à partir des connaissances archéologiques et des expérimentations menées par les bénévoles.

Le temps fort de l'été se déroulera du 11 au 14 juillet, de 14h à 18h, avec la présence des artisans et des guerriers de l'association. Au programme : démonstrations de poterie, forge, frappe de monnaie, tissage, menuiserie, travail du cuir, teinture, vannerie ou encore présentation de la vie quotidienne et des pratiques agricoles des peuples celtes.

Les passionnés d'histoire pourront également assister à des démonstrations d'armement et de combats inspirés de la période de la Guerre des Gaules. Les reconstituteurs présenteront l'équipement des guerriers et expliqueront les techniques employées il y a plus de 2.000 ans par les Lémovices, le peuple gaulois qui occupait alors ce territoire de la Charente limousine et qui s'allia à Vercingétorix face aux armées de César.

Pensé comme un véritable lieu d'expérimentation archéologique autant que de médiation, Coriobona permet de mieux comprendre les savoir-faire et le mode de vie des Celtes. Une taverne proposant des boissons locales sera ouverte durant les journées d'animation. Installé dans un espace boisé en bordure de rivière, le site offre également un cadre particulièrement agréable pour une sortie en famille.

Pratique. Village gaulois Coriobona, Le Pont Binot, à Esse. Ouvert du 6 juillet au 31 août, tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h. Animations des artisans et guerriers du 11 au 14 juillet, de 14h à 18h. Tarifs et renseignements sur le site www.gaulois-esse.fr



Du 11 au 14 juillet, les bénévoles feront revivre le village comme au temps des Gaulois. *Laetitia THOMAS*

Violences sexistes et sexuelles

Accompagner vers l'emploi, c'est aussi savoir repérer les situations de violences. Les sept chantiers d'insertion de Charente engagés dans le dispositif Convergence viennent de lancer un vaste plan de prévention des violences sexistes et sexuelles destiné à leurs équipes.

Les chantiers d'insertion se forment pour mieux repérer les VSS

Les personnes très éloignées de l'emploi cumulent souvent des difficultés sociales, économiques ou familiales. Parmi elles, certaines sont confrontées à des violences intrafamiliales ou sexistes, qui constituent un frein supplémentaire à leur insertion professionnelle. C'est pour mieux accompagner ces publics que les sept chantiers d'insertion charentais participant au dispositif Convergence ont décidé de se former.

Cette initiative intervient alors qu'un récent rapport du Sénat rappelle la persistance des violences sexistes et sexuelles dans toutes les sphères de la société. « *Nous détectons chez certaines personnes que nous accompagnons des situations de violences intrafamiliales. Elles ont des répercussions directes sur leur parcours d'insertion* », explique Natacha Gabriel, chargée des partenariats Santé et Accès aux droits de Convergence Charente.

Lancé le 2 juillet dans le cadre du Contrat local de santé d'Angoulême, ce projet se déploiera sur deux ans. Il prévoit des formations pour les encadrants techniques, les accompagnateurs socioprofessionnels et les directions, mais aussi des ateliers de sensibilisation destinés aux salariés en insertion. Les structures pourront également s'appuyer sur un réseau de partenaires spécialisés, parmi lesquels la Maison des femmes Santé, le CIDFF ou encore France Victimes 16, ainsi que sur des outils pratiques comme un annuaire des ressources, des fiches mémo et un protocole d'accompagnement.

« *L'objectif est de donner aux professionnels les moyens de sensibiliser, repérer et prévenir ces violences, mais aussi de faire évoluer leurs pratiques et de rompre leur isolement face à des situations parfois complexes* », poursuit Natacha Gabriel.

Pour Stéphane Coudret, directeur de l'Association Régie urbaine d'Angoulême (ARU), cette démarche répond à un véritable besoin. « *Le fait de travailler ensemble et de pouvoir échanger sur ces situations a du sens. Avant, on faisait comme on pouvait. Aujourd'hui, avec des repères communs, on sera forcément plus attentifs.* »

Les sept structures concernées accompagnent chaque année près de 300 salariés en insertion et emploient une soixantaine de permanents. Pour Brigitte Stroh, coordinatrice du programme Convergence en Charente, cette montée en compétences constitue « un engagement extrêmement fort » au service des personnes accompagnées. Au-delà du retour à l'emploi, l'objectif est aussi de permettre aux professionnels d'identifier plus rapidement les situations de violence et d'orienter les victimes vers les dispositifs adaptés.



Le programme de prévention des violences sexistes et sexuelles dans les chantiers d'insertion a été lancé le 2 juillet. *Laetitia THOMAS*

Laetitia THOMAS

Transports

Depuis le 1er juin, une série d'offres est proposée par la Région Nouvelle-Aquitaine pour voyager en TER et en car cet été.

Arpenter la région en TER et en car avec les offres estivales

Cette année encore, il sera possible de se rendre à la plage en train. Si toutefois le mercure ne grimpe de trop. Lors d'une conférence de presse organisée lundi 29 juin pour présenter les offres estivales pour les trains et les cars régionaux, Renaud Lagrave, vice-président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine en charge des mobilités, assure qu'il n'hésitera pas à suspendre le trafic ferroviaire comme cela a pu être le cas du 24 au 26 juin. « *J'assume complètement cette décision. Si le matériel était capable de supporter ces températures, ça se saurait. Celui qui a été acheté il y a 10-20 ans est donné pour des températures jusqu'à 45°C. Les prochaines commandes passées pourront supporter plus de 55°C.* » La Région réfléchit à mobiliser les cars scolaires cet été.

En attendant, les offres de transport estivales ont été lancées dans un contexte où la dynamique de fréquentation est à la hausse. Depuis le début de l'année, le réseau TER Nouvelle-Aquitaine connaît une augmentation de 6 %.

Le Pass Escapades est reconduit jusqu'au 31 août. Des allers-retours à la journée ou sur deux jours sont proposés à partir de 4 € jusqu'à 46 €, et gratuits jusqu'à trois enfants de moins de 12 ans par pass acheté.

Les plus grands ont aussi le droit à leurs bons plans. Les jeunes ayant passé le bac cette année, même s'ils ne l'ont pas eu, peuvent bénéficier d'un trajet en train gratuit en Nouvelle-Aquitaine. Une façon selon Bertrand Gosselin, directeur régional SNCF Voyageurs, de « *prendre goût* » aux trajets bas carbone. L'offre est valable jusqu'au 25 août pour voyager au plus tard le 31 août. Avec leur abonnement, les moins de 28 ans pourront voyager gratuitement pendant l'été sur toute la Région sur toutes les lignes, de même que les abonnés de plus de 28 ans qui pourront emprunter le train gratuitement tous les week-ends.

Le tarif Tribu, disponible toute l'année, reste en vigueur. Il s'agit d'un tarif dégressif où le voyage pour deux personnes donne lieu à une réduction de 20 %, pour trois voyageurs de 30 % et ainsi de suite jusqu'à cinq. Les enfants de 4 à 11 ans bénéficient de 50 % de réduction supplémentaire et les enfants de moins de 4 ans voyagent gratuitement.

Avec Les Estivales, la Région propose jusqu'au 21 août 300 sorties à faire à la journée en train ou en car régional. L'ensemble des activités est répertorié dans 12 guides, un par département. S'il n'existe pas de tarif spécifique pour les TER, un tarif unifié a été mis en place pour les 212 lignes de cars régionaux, soit 4,50 €, valable une journée et gratuit pour les moins de 4 ans.

Nouveauté cet été, la Région et SNCF Voyageurs TER Nouvelle-Aquitaine lancent des parcours de randonnées en partenariat avec l'application Loomi. Six itinéraires sur deux jours ont été créés en Nouvelle-Aquitaine, mais aucun ne concerne la Gironde. L'idée est de partir d'une gare et de faire son trajet retour depuis une autre.

Pour faire face au flux touristique, 200 trains vont être passés en unité multiple. Ainsi, deux rames seront mises bout à bout pour multiplier la capacité de transport.

Il est aussi possible de se rendre à la plage en car. Pour aller à Lacanau, les communes de Saint-Médard-en-Jalles, Saint-Aubin de Médoc, Sainte-Hélène et Salaunes mettent en place une offre supplémentaire. Jusqu'au 28 août, un car de la ligne 421 est spécialement réservé aux trajets vers Lacanau-Océan depuis ces quatre communes.

« *40 % de la population française ne part pas en vacances. Il faut qu'on les accompagne pour qu'ils puissent s'évader une journée à la plage ou un week-end* », déclare Renaud Lagrave.



En cas de canicule, les TER pourraient ne pas circuler. *Ph archive Ugo Amez*

Margau GONZALEZ

Pharmacies de garde

Dimanche 12 juillet

Angoulême : Pharmacie de Basseau, 333 rue de Basseau, Tél. : 05.45.91.72.55.
Aubeterre-sur-Dronne : Pharmacie Roiban Zaher Ranya, quartier Plaisance, Tél. : 05.45.98.50.07.
Brossac : Pharmacie de Brossac, 4 rue Charles Rougier, Tél. : 05.45.98.74.22.
Cognac : Pharmacie Saint-Jacques, 20 ave de Saintes, Tél. : 05.45.82.03.72.
Confolens : Pharmacie Coubret, rond-point ave du Général de Gaulle, Tél. : 05.45.85.37.70.
Puymoyen : Pharmacie des Eaux Claires, 5 place Genainville, Tél. : 05.45.97.39.28.
Rivières : Pharmacie de Rivières, 218 route Fosse Pacaud, Tél. : 05.45.23.02.79.
Ruelle-sur-Touvre : Pharmacie de Villement, parc de la rocade, Tél. : 05.45.68.32.89.
Saint-Amant-de-Boixe : Pharmacie de Saint-Amant-de-Boixe, 14 rue de la Gagnerie, Tél. : 05.45.39.72.17.

Cognac Avec 31.500 festivaliers, des soirées à guichets fermés et une nouvelle implantation au cœur de la ville, la 33e édition de Cognac Blues Passions a battu tous les records tout en confirmant l'évolution engagée par le festival.

Cognac Blues Passions signe son édition record

Il faudra désormais se souvenir de l'édition 2026 comme d'un tournant. Avec 31.500 spectateurs sur l'ensemble des scènes, Cognac Blues Passions signe tout simplement la plus forte fréquentation de son histoire. L'an dernier, le festival avait accueilli 20.200 personnes. Une progression spectaculaire qui valide les choix opérés par l'équipe de Samuel Vincent.

« C'est une édition extrêmement satisfaisante à plein de niveaux », résume le directeur de Belle Factory. *« On a bénéficié d'une météo parfaite, mais surtout de concerts exceptionnels et de nouveaux lieux qui ont très bien fonctionné. »*

Une édition historique portée par la musique… et par la ville

Le pari n'était pourtant pas gagné d'avance. Cette année, le festival a profondément revu son organisation en journée. Exit les concerts gratuits au Jardin public. Place désormais à la scène Kings of Blues, installée place François-Ier, au milieu des terrasses des cafés, avec quatre concerts quotidiens à 12h30, 16h, 18h30 et 21h15.

Un changement qui a parfois déstabilisé les habitués, certains regrettant l'ambiance plus bucolique du Jardin public ou le manque de places assises. Mais pour les organisateurs, l'objectif était ailleurs : faire sortir le festival de son enceinte et irriguer le centre-ville.

« L'objectif était que Cognac respire le festival, explique Samuel Vincent. *Nous voulions faire vivre le centre-ville, créer une dynamique avec les commerçants et permettre aux habitants qui ne viennent pas forcément aux concerts du soir de profiter gratuitement de l'ADN du festival. »*

Le pari semble réussi. Les terrasses n'ont pas désempli aux heures des concerts et la nouvelle scène est rapidement devenue un lieu de rendez-vous très fréquenté. L'autre scène gratuite, Le lys, installée dans la cour du château Otard, a elle aussi trouvé son public en mettant à l'honneur des artistes plus confidentiels.

Des têtes d'affiche… et des découvertes

Si cette 33e édition restera dans les mémoires, c'est aussi grâce à une programmation qui a su conjuguer grandes figures populaires et découvertes.

Les soirées de Jean-Louis Aubert et Ben Harper & The Innocent Criminals ont affiché complet. Dès les premiers accords de La Bombe humaine, Hygiaphone ou Le jour s'est levé, Jean-Louis Aubert a entraîné un Théâtre de verdure conquis, reprenant en chœur les classiques de Téléphone et des Insus.

Le lendemain, Vanessa Paradis a séduit un public déjà acquis par son énergie et la qualité musicale de son spectacle, tandis que Curtis Harding, en première partie de Ben Harper, a fait monter la température avec une soul puissante aux accents rhythm and blues.

Mais Cognac Blues Passions revendique aussi son rôle de découvreur. Samuel Vincent cite volontiers le Nigérian Lebron Johnson parmi ses coups de cœur. *« Il m'a scotché. C'est la claque du festival. »* Une révélation qui illustre la philosophie du festival : attirer de grands noms pour offrir également une scène à des artistes émergents que le public ne connaît pas encore.

Une reconnaissance et un modèle confortés

Cette édition record intervient dans un contexte économique pourtant délicat, marqué par les difficultés rencontrées par les maisons de cognac, partenaires historiques du festival. Si leur soutien financier s'est réduit ces dernières années, la fréquentation exceptionnelle permet cette fois de compenser en partie ces contraintes.

Autre motif de satisfaction, la reconnaissance internationale obtenue cette année avec le Keeping The Blues Alive Award, décerné par la Blues Foundation de Memphis. Une distinction qui récompense le travail mené depuis plusieurs années pour défendre l'esprit du blues tout en faisant évoluer le festival.

« Cette récompense nous conforte dans les choix que nous faisons. Même si nous devons nous adapter économiquement, nous tenons à préserver l'ADN du festival. »

À peine cette 33e édition refermée, les regards sont déjà tournés vers 2027. Les discussions avec plusieurs artistes sont engagées, même si aucun nom ne peut encore être dévoilé. Après un tel succès, on ne peut qu'attendre avec confiance le prochain Cognac Blues Passions.

Laetitia THOMAS



Jean-Louis Aubert a ravi les festivaliers avec un répertoire mêlant tubes incontournables et nouveaux morceaux. Un vrai bonheur ! *JMP*



Curtis Harding, une belle découverte d ecette 33e édition. *JMP*



Avec quatre concerts par jour, la place François Ier a vibré à l'unisson du Cognac Blues Passions, comme avec The Super Soul Brothers. *Laetitia THOMAS*



Sean Mack Donald sur la scène Experience Cognac qui accueillait également les Rolling Stone Conversations. *JMP*

Cognac Blues Passions

Une ouverture en douceur avant la montée en puissance

Le rideau s'est levé mercredi 1er juillet sur la 33e édition de Blues Passions, à Jarnac. Si le public n'avait pas encore totalement répondu présent, avec environ 2.500 festivaliers contre les 3.500 habituels d'une soirée d'ouverture, ceux qui avaient fait le déplacement n'ont certainement pas regretté leur venue.



Fantastic Negrito. *TLC*

Dans le cadre toujours aussi agréable des bords de Charente, sous une température idéale, la soirée a offert un plateau de grande qualité. C'est l'Anglaise Lusaint, autrice-compositrice à la voix chaleureuse et veloutée, qui a ouvert les festivités. Une entrée en matière tout en douceur, portée par des mélodies délicates qui ont parfaitement accompagné les derniers rayons du soleil.

Le ton a ensuite radicalement changé avec Fantastic Negrito. Le chanteur californien a livré un concert intense, mêlant blues, rock et énergie punk. Un show puissant, généreux et sans temps mort, qui a rapidement fait monter la température devant la scène.

Très attendu, Ben l'Oncle Soul faisait son retour à Blues Passions sept ans après son dernier passage. Fidèle à lui-même, l'artiste a enchaîné les titres avec une aisance communicative, faisant chanter et danser un public conquis. Sa soul chaleureuse et son sens du partage ont conclu cette première soirée sur une note festive.

Des artistes inspirés, un cadre toujours aussi séduisant et une météo parfaite : tous les ingrédients étaient réunis pour lancer dans les meilleures conditions cette 33e édition de Blues Passions. Une ouverture prometteuse pour un festival qui demeure, année après année, l'un des rendez-vous incontournables de l'été en Charente.



Ben l'Oncle Soul *TLC*

TLC

Pharmacies de garde

Mardi 14 juillet

Angoulême : Pharmacie de l'Houmeau, 141 rue de Paris, Tél. : 05.45.95.11.10.
Blanzac-Porcheresse : Pharmacie du Blanzacais, 21 rue Marot, Tél. : 05.45.64.04.22.
Cognac : Pharmacie de Châtenay, 20 rue de Châtenay, Tél. : 05.45.32.54.12.
La Couronne : Pharmacie Lafayette Richez, rte de Bordeaux, Ccial Auchan, Tél. : 05.45.67.20.02.
Magnac-sur-Touvre : Pharmacie Hafil-Pouey, 42 rue Joliot Curie, Tél. : 05.45.68.64.74.
Rivières : Pharmacie de Rivières, 218 route Fosse Pacaud, Tél. : 05.45.23.02.79.
Saint-Amant-de-Boixe : Pharmacie de Saint-Amant-de-Boixe, 14 rue de la Gagnerie, Tél. : 05.45.39.72.17.
Saint-Claud : Pharmacie Lagarde, rue Françis Daigueplats, Tél. : 05.45.71.30.14.
Saint-Fort-sur-le-Né : Pharmacie Navaud, le bourg, Tél. : 05.45.83.01.22.

Sépultures

Semaine du 27 juin au 3 juillet

Angoulême : Viviane Muller née Collin, 86 ans ; Paulette Rafin, 79 ans ; Josiane Ramat née Faure ; Yvonne Lavaure née Marsaud, 91 ans ; Maria Assunta Barone née Dalla Valle, 96 ans ; Yves Gillet, 66 ans ; Guy de Bortoli ; Jeannine Gros née Féty, 103 ans ; Georges Vincent, 90 ans ; Bruno Pilloix, 70 ans ; Françoise Matthieu née Autissier, 65 ans.
Ars : Marie Bernadette Beauduin née Garlandat.
Baignes-Sainte-Radegonde : Patrick Piton, 68 ans.
Barbezieux-Saint-Hilaire : Christian Guiard, 74 ans ; Simonne Arnaudet née Valladeau, 101 ans ; Gilberte Lesage née Rebourgeard, 95 ans.
Le Bouchage : Jean Daniel Dubournet.
Bourg-Charente : Roger Simon, 102 ans.
Brillac : Yvonne Germaneau née Beaulieu, 86 ans.
Chabrac : Marie-Madeleine Nicolas, 92 ans.
Chadurie : Renée Aubineau née Bodin, 93 ans.
Chantillac : Paul Henri Nadaud, 87 ans.
Charmé : Viviane Peroteau, 66 ans.
Chassors : Guy Pelletier, 89 ans.
Chavenat : François Bachelier, 67 ans.
Chirac : Renée Barbier née Morel, 91 ans.
Cognac : Jacques Delmas, 88 ans ; Françoise Tessier, 79 ans ; Jacques Augiron ; Jeanne Guerin née Ollivier, 91 ans ; Claudette Laplaine née Ballet.
Dignac : Yvette Pérot née Rondeau, 89 ans.
Les Essards : Jean-Michel Blanvillain, 90 ans.
Esse : Yvette Danglade née Bonneau, 78 ans.
Feuillade : Jeannine Grand née Durand, 82 ans.
Garat : Paulette Valladon née Richard, 85 ans.
Genac : Gilbert Trigeau, 96 ans.
Genouillac : Monique Coquet, 95 ans.
Gensac-la-Pallue : Monique Ledentu née Geffaux, 90 ans ; Paulette Serpaud Armand, 75 ans.
Graves-Saint-Amant : Isabelle Bourobou née Laramy, 69 ans.
Isle d'Espagnac : Simone Fort née Rouxel, 96 ans.
Jarnac : Jacqueline Baudry née Fougère, 98 ans ; Paulette Renoux née Thomas, 87 ans.
Juillac-le-Coq : Adeline Camus.
Lamérac : Colette Fichet, 80 ans.
Lignières-Sonneville : Geneviève Martineau née Fradon, 89 ans.
Linars : Marinette Sourisseau née Grellier, 86 ans.
Le Lindois : Marie-Jo Jourdes née Hercend, 89 ans.
Luxé : Jeanne Marie Lambert née Veron, 88 ans.
Magnac Lavalette-Villars : Jean-Marie Nicolas de Lamballerie, 71 ans.
Moulidars : Alain Darriet, 77 ans ; Élisabeth Ferrari, 73 ans.
Mouthiers-sur-Boëme : Marie-Claude Limoge née Boinot, 77 ans.
Nanteuil-en-Vallée : Paulette Lavauzelle née Leufroy.
Nersac : Alain Brelivet, 95 ans.
Pérignac : Maguy Blandineau née Arnaud, 95 ans ; Josiane Fourchaud, 79 ans.
La Péruse : Philippe Leobon.
Puymoyen : Jean Viroulaud, 78 ans.
Rivières : Michel Tricard, 79 ans.
Roullet-Saint-Estèphe : Brigitte Bidouard née Hubert, 73 ans.
Ruelle-sur-Touvre : Joëlle Calvez née Toullec ; Simone Moreaud née Morandeau ; Marthe Philomène Ménager, 86 ans.
Ruffec : Lucien Duprat, 93 ans.
Salles d'Angles : Patricia Bouquet née Tessonaud, 69 ans.
Segonzac : Adeline Camus, 50 ans.
Soyaux : Michel Lassagne, 92 ans.
Saint-Amant-de-Montmoreau : Ginette Mousnier née Morisset, 83 ans.
Saint-Cybardeaux : Albert Besson, 91 ans.
Saint-Félix : Marie-Rose Martinaud née Moulinier, 96 ans.
Saint-Genis d'Hiersac : Claude Doyen.
Saint-Maurice-des-Lions : François Pagnoux, 94 ans.
Saint-Yrieix-sur-Charente : Simonne Chalendar née Ratier, 90 ans.
Villiers-le-Roux : Gérard Proust, 77 ans.

Archives départementales

Le concours de nouvelles historiques des Archives départementales est ouvert. À chacun de donner vie, par l'écriture, à un lieu de Charente.

Écris l'histoire !



Eddy Harris, Fabrice Point et Marion Bernard ont lancé la 4e édition du concours de nouvelles historiques. *SA (clp)*

Maison de famille, école, écluse ou place de village... les Archives départementales invitent à écrire la Charente autrement.
Après trois éditions consacrées à la mémoire familiale, les Archives départementales de la Charente renouvellent leur concours de nouvelles avec un thème inédit : Mémoire de lieux. Lancée le 29 juin, cette quatrième édition propose aux auteurs de faire d'un lieu charentais le cœur de leur récit, jusqu'à lui donner le rôle d'un véritable personnage.
L'objectif reste le même : encourager l'écriture tout en faisant découvrir autrement le patrimoine conservé par les Archives.

Quand les lieux racontent une histoire

Pour Fabrice Point, vice-président du Conseil départemental en charge du patrimoine, du tourisme et des Archives, ce thème s'est imposé naturellement. Derrière chaque bâtiment, chaque paysage ou chaque rue se cachent des destins individuels et des événements qui ont façonné le territoire. Autant de traces conservées dans les fonds des Archives, capables d'inspirer des récits où la fiction s'appuie sur un contexte historique crédible.
Le concours ne demande pas de produire un travail d'historien, mais de construire une histoire cohérente nourrie par les ressources documentaires mises à disposition des participants.

Des ressources accessibles à tous

Ouvert gratuitement au public, le service des Archives accueille aussi bien les passionnés de généalogie que les étudiants, les chercheurs ou les simples curieux désireux d'en apprendre davantage sur leur commune, leur famille ou le patrimoine local.
Comme le souligne Marion Bernard, directrice des Archives départementales, le portail numérique La Source prolonge cette mission en offrant une cartographie interactive, des documents d'archives, des fiches méthodologiques, des tutoriels de recherche ainsi que les précédentes éditions du concours. Autant d'outils destinés à accompagner les candidats dans la construction de leur nouvelle.
Au-delà de la compétition, Amandine Dejonghe, responsable des publics, espère avant tout faire découvrir les Archives départementales au plus grand nombre et encourager chacun à venir explorer les richesses de l'établissement.

Une édition qui s'ouvre à tous les francophones

Parmi les nouveautés de cette édition, le concours s'adresse désormais à l'ensemble des auteurs francophones et ne se limite plus aux seuls Charentais. Les Archives souhaitent ainsi faire rayonner le patrimoine départemental bien au-delà de ses frontières.
Une catégorie est également créée pour les jeunes de 11 à 16 ans. Les adultes pourront proposer une nouvelle de 15 000 caractères maximum, contre 10 000 pour les plus jeunes.
Tous les textes devront être inédits, rédigés en français, présentés de manière anonyme et respecter le règlement, qui interdit notamment le recours à l'intelligence artificielle.

Eddy Harris, un parrain fidèle à l'esprit du concours

Cette quatrième édition est placée sous le parrainage de l'écrivain et documentariste américain Eddy Harris, installé depuis plusieurs années en Charente.
Auteur de *Mississippi Solo*, *Harlem* ou encore *Paris en noir et black*, il fait des territoires traversés un élément central de ses récits. Une approche qui fait naturellement écho au thème retenu cette année, où les lieux deviennent le point de départ de chaque histoire.
À ses côtés, un jury composé de professionnels du livre, des bibliothèques, du patrimoine, des Archives et d'une correspondante de presse locale évaluera les nouvelles selon la qualité de l'écriture, l'originalité, la cohérence du récit et l'intégration du contexte historique.

Jusqu'au 11 novembre pour participer

Les candidats disposent jusqu'au 11 novembre pour envoyer leur texte. Ce calendrier plus long doit leur laisser le temps d'effectuer leurs recherches, de développer leur intrigue et d'affiner leur écriture.
Les délibérations se dérouleront à la mi-décembre, avant une remise des prix prévue le 15 janvier 2027. Les trois premiers de chaque catégorie recevront des bons d'achat à utiliser dans les librairies indépendantes de Charente. Les jeunes lauréats seront également récompensés par des bandes dessinées.

Oser franchir le pas

Lauréate de la précédente édition, Christelle Stricher est venue partager son expérience. Son principal conseil est de ne pas se laisser impressionner par les 15.000 caractères autorisés. Une fois l'idée trouvée, les personnages prennent vie, les recherches nourrissent le récit et le plaisir d'écrire s'installe naturellement.
Un message qui résume l'esprit de cette quatrième édition : il suffit parfois d'un lieu, d'un document d'archives ou d'un souvenir pour faire naître une histoire.

Sophie AVRIL (clp)

https://lasource.archives.lacharente.fr/

Ruffec

En visite à Ruffec, la conseillère régionale Sandrine Hernandez est venue faire le point sur les projets soutenus par la Région dans le cadre du programme de revitalisation des centres-bourgs.

La Région accompagne la transformation du centre-ville

Ruffec fait partie des 36 communes de Nouvelle-Aquitaine retenues dans le cadre du dispositif régional de revitalisation des centres-bourgs et des centres-villes. Lundi 29 juin, Sandrine Hernandez, conseillère régionale en charge de ce programme, s'est rendue sur place, à l'invitation du maire Thierry Bastier, afin d'évaluer les projets engagés et d'échanger sur les futurs aménagements.
Depuis la signature de la convention avec la Région en 2021, Ruffec a bénéficié de 335.200 euros d'aides, destinés à la fois aux études et aux investissements. Ce soutien a notamment permis la réalisation d'un plan guide, véritable feuille de route qui hiérarchise les projets d'aménagement du centre-ville pour les prochaines années, ainsi que la création d'un espace de coworking et l'aménagement d'une liaison cyclable entre la gare et le centre-ville.



Visite de la nouvelle acquisition par Sandrine Hernandez et Thierry Bastier. *Michel HÉNOT (clp)*

« Les projets de revitalisation s'inscrivent dans le temps long. Il faut d'abord acquérir les bâtiments, réaliser les études puis mobiliser les financements », rappelle Sandrine Hernandez.
Pour l'élue régionale, l'enjeu dépasse la simple rénovation urbaine : il s'agit de renforcer l'attractivité des centres-villes en agissant simultanément sur l'habitat, le commerce, les mobilités, les services ou encore les espaces publics.
À Ruffec, plusieurs opérations sont déjà engagées ou en préparation. Après les aménagements réalisés entre la gare et le centre-ville, un nouveau chantier concernera la rue de l'Hôpital. La commune poursuit également sa stratégie de reconquête des « dents creuses », ces bâtiments vacants situés au cœur de la ville. La municipalité prévoit ainsi d'acquérir l'ancienne pharmacie de l'avenue Jean-Jaurès afin d'y accueillir, à terme, de nouveaux commerces.
Pour Thierry Bastier, ces opérations répondent à un objectif clair : *« rester attractif et attirer de nouveaux commerces, de nouveaux restaurants mais aussi de nouveaux habitants »*.
Un travail qui s'appuie aussi sur la concertation avec la population. *« Le plan guide n'est pas seulement le fruit de la réflexion des élus. Il intègre également les propositions formulées par les habitants et les commerçants lors des ateliers participatifs »*, souligne Jean-Paul Fort.
Le programme régional, lancé en 2019 et initialement prévu jusqu'en 2025, a été prolongé jusqu'en 2028 afin de permettre aux communes d'achever leurs projets de revitalisation.

Michel HÉNOT (clp)

Mémento

Rédaction, publicité, abonnements, annonces légales : Courrier-Français, 70 impasse Joseph Nièpce, 16000 Angoulême ; Tél. : 05.45.95.22.80 ; Fax annonces légales : 05.56.44.23.70 ; Mail : redaction16@courrier- francais.fr
Dépositaires Angoulême : Cathédrale Saint-Pierre, 18 rue Fénelon.
24h/24 :
Samu : Tél. 15. **Centre antipoison :** Tél. : 05.56.96.40.80. **Pompiers :** Tél. : 18. Police : Tél. : 17. **Ambulances :** Tél. : 05.45.67.89.10. **Drogue info-service :** (numéro vert), Tél. : 08.00.23.13.13. **Sida info-service :** (numéro vert), Tél. : 08.00.84.08.00. **A.P.I.D. (Enfance maltraitée) :** Tél. : 05.45.61.20.02. **Violence conjugale :** Tél. : 05.45.69.79.74 (de 18h à 9h du lundi au vendredi et 24h/24, les samedis, dimanches et jours fériés).

Vie en Église

Messes et réunions



Église Saint-Denis de Vars - La Boixe *Jacqueline GOIS (clp)*

SAINT-AMANT DE BOIXE - GOND-PONTOUVRE - CHAMPNIERS

Messes : samedi 11 juillet à 18h30 à Saint- Amant de Boixe. Dimanche 12 à 9h30 à Champniers et 11h à Gond-Pontouvre. En raison des divers camps et pèlerinage où les prêtres de la paroisse sont investis, les messes de semaine ne reprendront que le lundi 27 juillet. Samedi 18 juillet à 18h30 à Champniers. Dimanche 19 à 9h30 à Saint- Amant de Boixe et 11h à Gond-Pontouvre.

Réunions : dimanche 30 août 2026, messe d'**action de grâce** pour le ministère du Père Florian à 11h à Gond-Pontouvre suivie d'un repas couscous sur inscription.
Adoration-confessions : jeudi 30 juillet à 20h30 à Gond-Pontouvre. Chapelet : tous les mercredis à 11 h à l'église de Vindelle. **Partage de la Parole** : tous les samedis à 10h à Vars-La Boixe.
Note : fermeture des bureaux d'accueil de Champniers et Gond-Pontouvre du 11 juillet au 16 août.

École Notre-Dame

Les CP, de lecteurs à conteurs

LA COURONNE

Tout au long de l'année scolaire, les élèves de CP et de CE2 ont participé à un beau projet autour de la lecture, de l'écriture et de l'oral en partenariat avec la médiathèque de La Couronne. Chaque mois, les deux classes se rendaient à la médiathèque pour partager un moment autour des livres.
Dès le début de l'année, les élèves de CE2 avaient pour mission de lire aux élèves de CP l'album choisi pour la séance. Ces rencontres, toujours très attendues, se terminaient par une histoire racontée par les bibliothécaires grâce au kamishibaï, un petit théâtre japonais qui captive petits et grands.



Le petit théâtre japonais a captivé les petits et les grands conteurs et lecteurs. *Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)*

Pour clôturer cette année de découvertes, les rôles se sont inversés : les élèves de CP sont devenus à leur tour conteurs. Ils ont présenté leur propre histoire collective, imaginée et écrite au fil des semaines lors des séances de production d'écrits menées en classe.
Les bibliothécaires se sont déplacées à l'école pour assister à l'une des représentations, avant de faire découvrir aux élèves la véritable histoire du kamishibaï.
Les CP ont ensuite eu le plaisir de présenter leur spectacle à plusieurs reprises, notamment devant leurs familles.
Ils ont relevé ce défi avec beaucoup de sérieux, de fierté et d'enthousiasme, montrant tout le chemin parcouru au cours de l'année.
Ce projet de longue haleine a permis aux élèves de développer leurs compétences en lecture, en écriture et en expression orale, tout en favorisant la coopération. Une belle aventure humaine et culturelle qui laissera de précieux souvenirs à chacun.

Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)

L'Oisellerie

Un élève récompensé par l'ordre des experts-comptables

LA COURONNE

Le Conseil régional de l'Ordre des Experts-Comptables de Nouvelle-Aquitaine a une nouvelle fois distingué les meilleurs rapports de stage réalisés par les étudiants de BTS Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole (ACSE) de la région. Parmi les lauréats de cette édition figure Loïc Arnaud, récemment diplômé du lycée agricole de l'Oisellerie.
Grâce à la qualité de son travail, il décroche une remarquable troisième place, à seulement 0,4 point de la première lauréate. Une performance qui confirme l'excellence de la formation dispensée à l'Oisellerie, dont plusieurs étudiants ont déjà été distingués lors des précédentes éditions de ce concours régional.
Tout au long de son cursus, Loïc Arnaud s'est distingué par son sérieux, sa curiosité et son engagement. Son rapport de stage s'appuyait sur une expérience menée au sein d'une exploitation bovin lait en Charente-Maritime. Il y abordait les enjeux liés à la transmission de l'exploitation et à sa modernisation, des problématiques particulièrement importantes pour l'avenir de l'agriculture française.
La cérémonie de remise des prix s'est déroulée en présence de son maître de stage, Guillaume Michaud, ainsi que de son père, venu partager ce moment de reconnaissance et de fierté.



Loïc Arnaud. *Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)*

Cette distinction met en lumière non seulement la qualité du travail réalisé par les étudiants du BTS ACSE, mais également l'implication des professionnels qui accueillent et accompagnent les stagiaires. Leur engagement contribue pleinement à la réussite de la formation et à la préparation des futurs acteurs du monde agricole.
Félicitations à Loïc Arnaud pour cette belle réussite et à l'ensemble de l'équipe pédagogique qui l'a accompagné tout au long de son parcours.

Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)

Animation

Le bien-être animal a tenu salon



La ferme pédagogique a fait le bonheur des tout-petits et pas seulement. *Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)*

LA COURONNE

Pour la troisième année consécutive, le festival du bien-être animal et de la biodiversité a investi le site de l'Abbaye Notre Dame toute la journée de samedi 13 juin.
Organisé par le collectif le Vent se lève, ce rendez-vous mettait à l'honneur toutes celles et tous ceux qui œuvrent pour un lien plus harmonieux entre l'humain, l'animal et le vivant autour d'animations, de démonstrations, de balades botaniques, d'ateliers, d'expositions et de conférences sur le thème.

Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)

Saison culturelle

Des bébés lecteurs pour la fin de saison

LA COURONNE

Derniers des 43 rendez-vous gratuits donnés cette saison par le service culturel de la ville, Bébés lecteurs a réuni une douzaine d'enfants et d'adultes samedi 27 juin en fin de matinée à la médiathèque.
« Programmé durant dix semaines le mercredi matin et trois le samedi, il a accueilli 49 enfants et adultes, notre fréquentation record entre les mois de septembre et juin », soulignent Marianne Techer et Edith Moreau, les médiatrices culturelles de la Tréfilerie.
Sur « L'été », le thème du jour et en tenue de saison dans des locaux climatisés, le duo proposait de bien belles histoires, chansons et autres surprises à tout ce petit monde.
Autre rendez-vous très prisé, Fil ton projet s'adressait au tout public pour échanger des astuces, des savoirs ou tout simplement apprendre à pratiquer le crochet, le point de croix, le tricot ou tout autre art du fil de son choix. Un moment privilégié dix fois à l'affiche avec café offert par la médiathèque en prime.



Ce dernier rendez-vous pour les tout-petits était animé par les médiatrices culturelles de la Tréfilerie. *Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)*

Troisième rendez-vous tout aussi apprécié, Nos petits ateliers se voulait d'abord et avant tout ludique et créatif pour découvrir, manipuler, écrire ou créer à partir de 5 ans. Seule obligation, certains de ces ateliers étant organisés en partenariat avec la médiathèque du département et les places étant limitées, les participants devaient s'inscrire au préalable.
Et en douze séances, les réalisations de ces amateurs au sens noble du terme sont remarquables. Un petit coup d'œil devant les vitraux exposés dans les locaux de la médiathèque le confirme.
Pour le moins original, Apéro linguistique à l'affiche cinq fois cette saison, se déroulait autour d'un verre *« et on pouvait partager ce moment sympa en parlant dans la langue étrangère de son choix »*, précisent Marianne Techer et Édith Moreau.
Rendez-vous à ne pas manquer enfin, Top culture invitait chaque trimestre à partager ses coups de cœur et à échanger des bons plans culturels sur la lecture, le cinéma, les expositions, la musique et autres.

Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)

Monastère de Rauzet

L'exposition vente de Fleur d'Isa a bien tourné malgré la chaleur



Les organisatrices Sylvie Rouquié, Françoise Capdevielle et Kate Douglas étaient assez satisfaites de cette exposition. *Claude RICHON (clp)*

COMBIERS

Le week-end particulièrement chaud de cette fin juin n'a pas découragé de nombreux visiteurs, et acheteurs, qui dès le vendredi après-midi ont flâné entre les étalages de porcelaines peintes, d'objets en tissu, de bijoux, d'objets divers de déco et un important stock de tableaux, le tout provenant d'artistes, amateurs pour la plupart. Et beaucoup sont repartis avec des achats.

« La nouveauté avec un coin brocante a peut-être permis d'attirer de nouveaux clients »

« *Cette année, nous avons de nouveaux visiteurs, sans doute grâce à la publicité portée par Kate Douglas, la propriétaire, et par la magie du lieu qui est beau et agréable* », confiait Sylvie Rouquié, la présidente de Fleur d'Isa.

« *La météo n'était pas avec nous mais globalement nous avons fait le même montant de recettes, même si on sent bien que les ventes sont en baisses, mais compensées par des dons ponctuels* », ajoute la vice-présidente Françoise Capdevielle.

« *La nouveauté avec un coin brocante a peut-être permis d'attirer de nouveaux clients potentiels car au-delà des habitués et des membres de l'association pour la sauvegarde de l'église, il est vrai que nous avons vu de nouvelles têtes* », exprimaient les organisatrices qui assurent vouloir revenir l'an prochain.

Au total, une somme d'environ 1.350 euros, soit à peu près identique à l'année passée, a été récoltée qui rappelons-le, sera utilisée pour financer des soins de bien-être aux malades du cancer en Charente.

Claude RICHON (clp)



De nombreux tableaux proposés à la vente ont trouvé preneurs. *Claude RICHON (clp)*

Courrier français
HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA CHARENTE
70 impasse Joseph Niepce, 16000 ANGOULÊME

Société nouvelle Courrier français : SASU 99 ans - Cap. 100.000 €. 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction16@courrier-francais.fr - 05 45 95 22 80
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Marc-Paul Lemay - **Rédacteur en chef adjoint :** Jean-Christophe Giret - **Rédactrice départementale :** Laetita Thomas.

ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE · La Nouvelle République : 232 avenue Grammont, 37000 TOURS.
CPPAP : 1127 C 92911 - **ISSN :** 2101-5163
Dépôt légal à parution.

PEFC 10-31-3409

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.
Journaux imprimés sur du papier production France/Norvège. 60% de fibres recyclées. Certification papier produit à partir de fibres IFCGD. Ptot : 0.022.

votre journal BAC DE TRI

Château La Mercerie

Tout au long de juillet, une exposition de 26 photographies consacrées aux églises médiévales, est présentée au château de La Mercerie à Magnac-Lavalette-Villars. Une invitation à découvrir un patrimoine religieux d'une grande richesse, à travers l'objectif d'une photographe spécialisée.

Le patrimoine médiéval sous l'objectif photographique

MAGNAC-LES-GARDES

Les visiteurs découvriront cet été, une exposition originale réunissant dans la galerie de l'Orangerie, 26 œuvres photographiques jouant avec la lumière naturelle du jour et l'éclairage de la lustrerie. L'expo met en valeur des églises médiévales restaurées, situées de l'Atlantique au Périgord, à l'initiative de l'architecte en chef des monuments historiques : Denis Dodeman, pour son agence Architecture Patrimoine et Paysages à Villebois-Lavalette.



Denis Dodeman. Cathédrale Saint-Pierre d'Angoulême, église de Nanclars *Odette GÉRARD*

Cette exposition s'attache à révéler un aspect méconnu du travail de l'architecte en chef : celui de la restauration et de la mise en valeur du patrimoine ancien. Les photographies sont signées de Pauline Turmel, son atelier se situe aux Eaux Claires à Angoulême.

Spécialisée notamment, dans la photographie d'architecture, l'artiste collabore régulièrement avec les architectes. Son regard met en lumière les détails architecturaux, les jeux d'ombre et de lumière ainsi que l'atmosphère singulière de ces édifices. Ses clichés témoignent également du travail de conservation et de transmission mené sur ces monuments, précieux témoins de l'histoire de nos territoires.

Accessible gratuitement pendant tout le mois de juillet dans le cadre des visites de la Mercerie, l'exposition donne accès à l'ensemble des reportages dont sont issues les photographies présentées. Les visiteurs auront également la possibilité de commander des tirages professionnels de leur choix.

Juillet et août, le château est ouvert tous les après-midi, y compris les jours fériés, sauf le samedi. Visites libres avec QR Code 14h à 17h. Visites guidées à 14h30, 15h15 et 16h.

Odette GÉRARD

Villebois-Lavalette

Un nouvel espace sportif et de convivialité inauguré

Murs à franchir, parcours d'obstacles, barres d'équilibre ou encore table de pique-nique : ce nouvel équipement installé sur le site du Champ de Foire, s'adresse aussi bien aux familles de la commune qu'aux visiteurs de passage.

Conçu comme un espace de loisirs accessible à tous, il servira également d'outil d'entraînement aux sapeurs pompiers du centre d'incendie et de secours (CIS) de Villebois-Lavalette.

L'inauguration s'est déroulée, samedi 27 juin en présence d'Émilie Richaud, présidente du Service départemental d'incendie et de secours de la Charente, du colonel David Vergnaud, chef du groupement sud au SDIS, Francis Valade chef du CIS Villebois et Rémi Bardin président de l'amicale ainsi que Patrick Vergez, ancien maire de la commune.

Porté par l'amicale des sapeurs pompiers du CIS Villebois, dont l'initiative a su mobiliser la population, recueillant 880 voix, le projet a vu le jour grâce à l'opération du budget participatif 2024, sur le thème : Sport pour tous, Sport santé, Sport tourisme, initié par le Conseil départemental de la Charente.

Cette forte adhésion, lui a permis d'obtenir une subvention de 30.000 € pour la réalisation de cette infrastructure imaginée par les sapeurs pompiers. La commune a également contribué au financement à hauteur de 5.000 €, une participation votée sous la précédente mandature complétée par le soutien de plusieurs sponsors locaux.



Émilie Richaud (à gauche), Rémi Bardin, Nelly Vergez, Francis Valade. *Odette GÉRARD*

Avant de couper le ruban inaugural, Nelly Vergez, maire, a salué l'engagement des sapeurs pompiers qui ont porté ce projet : « *Vous avez su transformer une idée en un équipement utile, ouvert à tous et qui, je n'en doute pas, deviendra rapidement un lieu de vie et de convivialité pour nous tous.* »

Odette GÉRARD

Les sentiers de randonnées en bonne voie

ROUGNAC

Une quinzaine de personnes s'est retrouvée jeudi 25 juin à la mairie de Rougnac pour faire le point d'avancement du projet de sentiers de randonnées pédestres.

Ce projet lancé il y a une quinzaine d'années, vient d'être repris par la nouvelle municipalité, et plus particulièrement par le conseiller municipal Pascal Jourdain. À ce jour la réalisation d'au moins trois boucles de 6, 8 et 12 kilomètres sont à l'étude.

Préalablement les chemins ruraux devront être inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR), une étape indispensable avant la validation officielle des parcours.



Le conseiller municipal Pascal Jourdain a détaillé les différents circuits envisagés, et les difficultés de mise en œuvre de certains. *Claude RICHON (clp)*

« *Le premier sentier de 8 kilomètres en cours d'ouverture est bien avancé car c'est celui qui demande le moins d'interventions* », explique Pascal Jourdain qui a sollicité l'association des Amis du Patrimoine d'Horte et Lavalette (APHL) pour dégager un passage très embroussaillé.

Restera le fauchage du reste du circuit et une convention à passer avec un propriétaire. « *On espère le finaliser avant l'automne* », a annoncé l'élu.

Lors de la réunion, la question de l'entretien régulier des sentiers a également été soulevée, tout comme l'idée d'un parcours santé. La municipalité lance enfin un appel aux bénévoles intéressés et envisage d'enrichir l'offre avec un circuit de géocaching Terra Aventura.

Claude RICHON (clp)

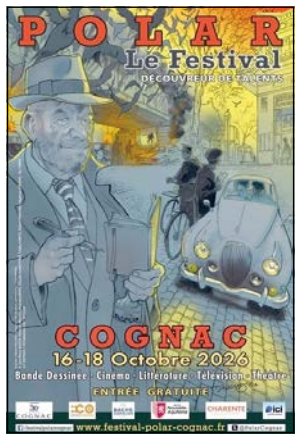
Polar Le Festival La présentation de l'affiche de la 32e édition de Polar Le Festival lève un petit coin de voile sur la programmation de l'événement qui se déroulera du 16 au 18 octobre à Cognac.

Un hommage à Ed McBain pour la 32e édition

CHÂTEAUBERNARD

Le compte à rebours est lancé pour la 32e édition de Polar Le Festival, rendez-vous incontournable des amateurs de récits policiers. Unique en Europe, l'événement qui se déroulera du 16 au 18 octobre prochain à Cognac, réunit cinq disciplines artistiques autour d'une même passion : la bande dessinée, le cinéma, la littérature, la télévision et le théâtre.

Pour annoncer cette nouvelle édition, le festival dévoile en présence du dessinateur, une affiche particulièrement évocatrice, signée Thibault Deschamps, co-lauréat du Prix Cognac BD 2025 pour *Dread Scott*. Une création qui rend hommage à une figure majeure du roman noir : Ed McBain, dont on célébrera cette année le centenaire de la naissance.



L'affiche 2026 rend hommage à Ed McBain. *TLC*



Bernard Bec et Thibault Descamps, le dessinateur, ont dévoilé l'affiche. *TLC*

Auteur prolifique, Ed McBain a marqué plusieurs générations de lecteurs avec sa monumentale série du 87e District, forte de 55 volumes. Son talent s'est également exprimé à l'écran. Scénariste reconnu, il a notamment signé le scénario des *Oiseaux* d'Alfred Hitchcock et participé à l'écriture de séries télévisées devenues cultes, parmi lesquelles *L'Homme de fer* et *Columbo*.

Afin de saluer l'immense héritage de cet écrivain incontournable, une conférence animée par Gérard Streiff, lui sera spécialement consacrée durant le festival. L'occasion de redécouvrir une œuvre qui continue d'influencer les auteurs de polar du monde entier.

Mais si Polar Le Festival célèbre les grandes figures du genre, il reste fidèle à sa vocation première, parfaitement résumée par le slogan mis en avant sur cette nouvelle affiche : Découvreur de Talents. Depuis plus de trois décennies, le festival met en lumière les créateurs de demain, qu'ils viennent de la bande dessinée, du cinéma, de la littérature, de la télévision ou du théâtre.

Le public devra encore patienter avant de découvrir les noms des invités d'honneur ainsi que le programme complet de cette 32e édition : ils seront dévoilés le 22 septembre.

Enfin, les cérémonies de remise des prix seront placées sous la présidence de François Bureloup, Guillaume Faure et Catherine Marchal, trois personnalités qui viendront couronner les talents de cette nouvelle édition.

Une édition qui s'annonce déjà riche en rencontres, en découvertes et en émotions pour tous les passionnés de polar.

TLC

Société d'encouragement au bien

Albert Guet distingué



Remise de la médaille d'or avec étoile. *TLC*

COGNAC

Malgré une chaleur écrasante, de nombreuses personnes avaient tenu à être présentes pour rendre hommage à une figure emblématique de la vie associative cognaçaise. Réunis le 19 juin à Cognac, élus, représentants associatifs, proches et habitants ont célébré Albert Guet, décoré de la médaille d'or avec étoile de la Société d'encouragement au bien de la Charente (SEBC).

Cette distinction aurait dû lui être remise le 3 mai dernier lors de l'assemblée générale de la SEBC à Angoulême, en présence du préfet de la Charente, Jérôme Harnois, et de nombreuses personnalités du département. Mais des problèmes de santé avaient alors empêché le récipiendaire de faire le déplacement.

« *Nous sommes réunis aujourd'hui autour d'une personne que nous admirons tous* », a souligné Jacques Bélanger, président de la Société d'encouragement au bien de la Charente, en ouvrant la cérémonie.

Pour l'occasion, une délégation du conseil d'administration de la SEBC avait fait le déplacement. Fondée en 1890, la Société d'encouragement au bien de la Charente œuvre depuis plus d'un siècle à promouvoir les valeurs de morale, de civisme, de dévouement et de bénévolat. Attachée aux principes républicains, elle récompense les femmes et les hommes qui, souvent dans l'ombre, consacrent leur temps à la collectivité, à la famille ou à des actions de solidarité.

« *Les milieux associatifs sont le ciment de notre société* », a rappelé Jacques Bélanger, évoquant les nombreux Charentais distingués au fil des années pour leur engagement dans les comités des fêtes, les centres d'action sociale ou les associations locales. Des valeurs de mutualisme, de coopération et de solidarité qui demeurent au cœur de l'action de la société depuis sa création.

Et c'est précisément cet esprit qu'incarne Albert Guet.

> **« Son engagement exemplaire a marqué plusieurs générations de Cognaçais**

À 99 ans, celui dont le nom est intimement lié à la vie associative de Cognac, et plus particulièrement du quartier Saint-Martin, continue de susciter admiration et respect. « *Votre vivacité d'esprit, votre humour, votre bienveillance et votre sens du collectif demeurent intacts* », a souligné le président de la SEBC devant une assistance attentive.

Depuis plus de sept décennies, Albert Guet s'est investi sans compter au service des autres. Son engagement exemplaire a marqué plusieurs générations de Cognaçais. Une reconnaissance qui s'est récemment concrétisée de façon symbolique puisque la maison de quartier Saint-Martin porte désormais son nom, témoignage durable de l'affection et de l'estime que lui vouent les habitants.

TLC

Nage en eau libre

Le Flow des Gabarriers investit la Charente

COGNAC

Le Flow des Gabarriers continue de surfer sur la vague du succès. Pour cette édition 2026, l'épreuve charentaise, devenue le plus grand marathon en eau libre de France, a une nouvelle fois franchi un cap.

Avec 280 nageurs inscrits, le record de participation a été largement battu avant même le départ. Une réussite qui réjouit l'organisateur Grégory Lescrevisse. « *L'objectif est désormais d'atteindre les 1.000 inscrits d'ici 2030* », confie-t-il avec le sourire.

La présence d'une ambassadrice prestigieuse, Amy Ennion, a également contribué à donner un éclat particulier à cette édition, qui a réuni des nageurs venus de tous pays pour relever le défi des eaux charentaises.

Sur le plan sportif, les performances ont été au rendez-vous. Sur le marathon de 42 kilomètres, Mikel Arteaga s'est imposé au terme de 9 heures et 29 minutes d'effort. Un chrono remarquable, améliorant de 49 minutes le temps victorieux de l'an dernier.

L'épreuve reine, le 33 km, a quant à elle consacré Bertrand Venturi, vainqueur en 6 heures et 29 minutes. Derrière lui, Pauline Lamine a une nouvelle fois marqué les esprits. Déjà victorieuse l'an passé chez les femmes, elle récidive avec éclat en terminant première féminine et quatrième au classement général, confirmant ainsi son statut parmi les meilleures spécialistes de la discipline.

Au-delà des résultats, tous les participants ont souligné la qualité exceptionnelle de l'eau de la Charente, un atout majeur qui contribue à la réputation grandissante de l'événement.

Porté par une organisation rodée, une fréquentation en hausse et des performances de haut niveau, le Flow des Gabarriers s'affirme plus que jamais comme un rendez-vous incontournable de la nage en eau libre en France.

TLC



Officiels et sponsors attendaient les nageurs sur les quais. *TLC*



Bernard Guet, 99 ans et toujours le sourire. *TLC*

Les échos de la paroisse

BARBEZIEUX - BAIGNES-SAINTE-RADEGONDE - BARRET

Messes

Samedi 11 juillet à 18 heures 30 à Saint Bonnet et Blanzac.

Dimanche 12 juillet à 9 heures à Chalais, 10 heures 30 à Barbezieux, 11 heures à Montmoreau et 18 heures 30 à Aubeterre.

Samedi 18 juillet à 18 heures 30 à Salles de Barbezieux et Villebois Lavalette.

Dimanche 19 juillet à 9 heures à Chalais, 10 heures 30 à Barbezieux, 11 heures à Montmoreau et à 18 heures 30 à Aubeterre.

Contact

Chaque mardi après-midi de 14 à 17 heures, permanence à la salle Saint Nicolas Baignes, parking Saint Nicolas ; Mail : parbaignes@gmail.com ; site internet : Barbezieux.catholique.fr. Vous pouvez également joindre le presbytère de Barbezieux au 05.45.78.61.27

Fête médiévale Les Barbezivales se sont déroulées les 4 et 5 juillet, dans la ville et autour du château. Pendant ces deux jours très ensoleillés, dans une ambiance estivale, elles ont plongé de nombreux visiteurs au cœur du Moyen Âge.

Une magnifique immersion au cœur du Moyen Âge

BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE

La charrette bleue était bien présente sur la place du Château le samedi 4 et le dimanche 5 juillet pour les Barbezivales. La nouvelle décoration était encore plus folle que celle des années précédentes. La 5e édition de cette fête a débuté dès le samedi matin par une déambulation dans les rues de la ville pour aboutir à la place du Château.

Cette nouveauté avait été réclamée par les artisans et exposants du marché médiéval. Ainsi, les danses médiévales ont fait leur retour avec les Rigaudons et la compagnie bretonne La Chalamie. Des cavaliers costumés ont participé aux déambulations. Ils étaient plus de 40 exposants à investir la place du château, transformée en village médiéval.

L'association des Barbezivales a misé sur le renouvellement. Sept nouvelles troupes ont rejoint l'aventure. Au programme : des combats, meutes de chiens aux faux airs de loups, des danses, du spectacle de feu avec Draconis Requiem et machines de guerre...

Des chiens-loups tchécoslovaques ont été présentés par la compagnie Equivie, ces impressionnants animaux sont réputés être les plus proches du loup sauvage parmi les races canines. Les trompes de chasse et les chiens d'équipage du Rallye Saint-Hilaire ont été remarqués. Il y avait aussi des campements reconstitués, des cérémonies d'adoubement, la découverte des routes de la soie et des démonstrations de savoir-faire médiévaux.



Danses médiévales au marché du samedi matin au champ de foire. *Alain MICHAUD (clp).*

Les amateurs d'action ont pu assister à des affrontements tout au long du week-end. La troupe de l'Artilleur du Roi a présenté des tirs à poudre « sans danger car à blanc ».

Le samedi à 15 heures, il y avait une conférence « À la table des Seigneurs au Moyen Âge » par Mme Chadeffaud-Dubois. Le dimanche à 15 heures, c'était une autre conférence sur Isabelle d'Angoulême, Reine d'Angleterre, dame de caractère et figure incontournable du Moyen Âge. Isabelle d'Angoulême a été mise sur le devant de la scène à travers une exposition de BD exceptionnelle.

La conférence consacrée à Isabelle d'Angoulême ou Isabelle Taillefer, reine d'Angleterre au XIIIe siècle avec l'intervention de Sophie Fougère qui a dédicacé sa BD, a invité le public à découvrir son parcours, son époque et son lien avec notre territoire. Un spectacle nocturne, mêlant feu, lumière et effets visuels, a animé le samedi soir avec *« La fille de l'alchimiste »*.

Les adultes et des enfants ont été impressionnés par une impressionnante « bricole », une machine de guerre pour lancer des projectiles lors des sièges. Pour le public, l'entrée des Barbezivales était entièrement gratuite. Cette volonté a été assumée par les organisateurs bénévoles pour en faire un rendez-vous incontournable.

Alain MICHAUD (clp)



La « bricole » un instrument de guerre de l'époque a intéressé les enfants. *Alain MICHAUD (clp).*

Bibliothèque municipale

Des ateliers ludiques pour le bonheur des jeunes lecteurs



Un domino des Livres conçu par la bibliothécaire, Sylvie Pierre. *C.D. (clp)*

BROSSAC

Avec le partenariat de la bibliothèque municipale, la maîtresse des CP-CE1 avait mis sur pied une matinée jeux pour ses élèves.

À côté du *Chapeau rond rouge*, Louise pose *Le petit Chaperon rouge*. « *Ils se ressemblent*, reconnaît-elle, *et c'est la même maison d'édition, l'École des loisirs* ». Autour des bacs à livres, Sylvie Pierre, agent du patrimoine en charge de la bibliothèque, a disposé une trentaine d'albums. « *Il s'agit de les associer par paires*, a-t-elle expliqué au petit groupe. M*ais il faut dire pourquoi, peut-être un mot commun dans le titre, le même auteur, des dessins semblables.* » Le *Domino des livres* qu'elle a mis en place connaît un joli succès.

Ce mardi 16 juin, la classe de CP-CE1 de Marie-Françoise Jouannet a investi le hall associatif Alfred de Vigny afin de vivre une matinée jeux. Au cours de deux belles heures, six ateliers ludiques tournants animés par un renfort de bénévoles attendent les jeunes lecteurs habituels.

« *Les enfants ont besoin de jouer ensemble*, assure l'enseignante. *Nous avons choisi des jeux éducatifs qui sollicitent leur réflexion, les invitent à calculer tout en respectant les règles mais aussi le copain, voire en l'aidant* ». Triomino junior, dobble, skyjo, shut the box et incontournables petits chevaux offrent de belles parties.

Dans le même temps, les jeunes artistes ont découvert une exposition à partir de leurs travaux sur la calligraphie chinoise et qui restera en place jusqu'aux vacances.

C.D. (clp)

Hall de la Bibliothèque municipale À l'approche de la fin d'année scolaire, les enseignants avec le précieux partenariat de la bibliothécaire municipale ont exposé un petit panel des travaux d'élèves dans le vaste hall

Les cinq classes du groupe scolaire exposent à Alfred de Vigny

BROSSAC

Ce jeudi matin 25 juin, une explosion de couleurs jaillit des panneaux qui recouvrent un mur du hall du bâtiment associatif Alfred de Vigny. Les participantes de la matinée créative et récréative achèvent en effet de les orner de fleurs, papillons et autres pliages de leur confection.

« *Toute l'année scolaire, le lundi est réservé aux cinq classes d'Honoré de Balzac qui viennent emprunter des livres à la bibliothèque, écouter des histoires, voire conduire des ateliers* », indique Sylvie Pierre, agent du patrimoine en charge du fonctionnement des lieux. Et début juin, l'idée a été d'organiser une exposition de quelques travaux représentatifs réalisés au cours des mois écoulés lors de projets.

Si les TPS-PS de maternelle ont excellé dans l'exécution de mains comme l'homme préhistorique sur les parois rupestres, les grands de MS-GS ont réalisé à la manière de Seurat leur initiale voire leur prénom par la technique du pointillisme. Chez les CP-CE1, le film *Le cerf-volant du bout du monde* a invité à des calligraphies chinoises alors que la venue de l'illustratrice Clémence Monnet chez les CE1-CE2 a déclenché l'écriture d'une suite à l'album *Les trois Chatons*. Enfin, les CM ont produit de superbes textes sur des rencontres improbables lors de voyages dans l'univers.

« *Nous sommes sur un lieu de passage fréquenté vers la bibliothèque mais aussi les salles de réunion* », se réjouit la directrice, Christine Ecaillet. Cette vitrine de travaux restera visible tout le long du mois de juillet.

C.D. (clp)



L'album « Les Trois Chatons » qui a servi de support à la classe de CE1-CE2. *C.D. (clp)*



Arriver à réunir les albums par paires en expliquant son choix *C.D. (clp)*



Préhistoire et époque féodale dans la classe de MS-GS. *C.D. (clp)*

Collège

Le bal de promo : un feu d'artifice d'élégance, d'émotions et de souvenirs

CHALAIS

Vendredi 3 juillet, la salle des fêtes de Chalais s'est métamorphosée en un véritable écrin de fête, où l'élégance et la magie se sont donné rendez-vous pour une soirée qui restera gravée dans les mémoires de collégiens. Organisé par l'association des parents d'élèves, cet événement est devenu, au fil des années, aussi incontournable qu'un épisode de série à suspense, un rite de passage solennel mais ô combien festif pour nos chers futurs lycéens.

Les élèves de 3e, vêtus de robes de soirée dignes des tapis rouges hollywoodiens et de costumes aussi sophistiqués qu'un smoking de James Bond, ont rivalisé d'élégance pour faire chavirer les cœurs et capter l'attention des flashs. Il faut dire que, pour une fois, ils ne s'étaient pas contentés de leur tenue quotidienne — non, ce soir, ils avaient sorti le grand jeu, prêts à en mettre plein la vue. Entre une arche de ballons digne d'un arc-en-ciel géant, des *battles* de danse endiablés qui auraient fait trembler la piste, et des séances photos officielles, la soirée a pris des airs de cérémonie royale… version collégiale, avec un soupçon de glamour.

Mais la magie ne s'est pas arrêtée là. La cérémonie a été rythmée par l'élection du roi et de la reine du bal, une tradition chère à cette célébration, où chaque candidat a déployé tout son charme pour décrocher la couronne. Et que serait une fête sans ses moments d'émotion ? Les enseignants, dans leur sagesse infinie, ont remis le sacré « mortier » aux lauréats du brevet, preuve que le travail acharné porte ses fruits — même si, avouons-le, cela fait aussi un peu penser à une remise de trophée lors d'une cérémonie sportive. Un instant chargé d'émotion, où l'on pouvait sentir la fierté dans l'air, mêlée à une pointe de nostalgie pour tout ce chemin parcouru.

L'organisation n'a pas ménagé ses efforts : un buffet digne d'une soirée de gala a été servi, proposant une variété de mets fins, de douceurs sucrées et de petits plaisirs gourmets, pour récompenser les efforts des élèves et leur offrir une soirée mémorable. La salle des fêtes, habituellement lieu de fêtes communales ou de mariages, s'est transformée en un véritable temple de la gastronomie, où chaque bouchée semblait dire « bravo » à ces jeunes qui, pour une fois, avaient laissé de côté leurs cahiers pour se lancer dans la danse et la fête.

> **« La cérémonie a été rythmée par l'élection du roi et de la reine du bal**

La soirée s'est poursuivie sous un ciel de lumières éblouissantes, avec un DJ professionnel aux platines, qui a fait vibrer la foule jusqu'à la dernière note. Les jeunes ont alors lâché prise, laissant leurs corps suivre le rythme enjoué, dans une explosion d'énergie et de bonne humeur. La piste, illuminée de mille feux, a résonné de rires, de conversations animées et de pas de danse improvisés — certains dignes des plus grands shows de télévision.

Et pour couronner cette célébration de réussite et d'amitié, les lauréats du brevet ont été récompensés par un bon pour un baptême de l'air à l'aérodrome de Chalais, une récompense symbolique pour leur effort et leur persévérance. Parce qu'après tout, quoi de mieux pour célébrer la réussite que de prendre de la hauteur, littéralement ? La perspective d'un vol dans le ciel bleu a sûrement fait briller les yeux de ces jeunes champions, à l'image de leur avenir qui s'ouvre devant eux.

Ce bal de promo, plus qu'une simple fête, restera gravé dans la mémoire collective comme un concentré d'émotions, de fous rires et de souvenirs partagés. Un moment d'unité, de fierté et de joie, qui a su renforcer les liens entre camarades et marquer avec éclat la fin d'un chapitre important de leur parcours scolaire. La salle des fêtes, ce soir-là, a été le théâtre d'un rêve éveillé, un véritable festival de jeunesse et de promesses, où chaque instant semblait scellé par la magie d'une jeunesse qui s'envole vers de nouveaux horizons.

FC (clp)



L'équipe pédagogique du collège était présente à cette soirée. *FC (clp)*



Le roi et la reine de la soirée. *FC (clp)*



Les tenues de soirée étaient de sortie. *FC (clp)*

OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL
au journal papier + internet
SPÉCIAL ÉTÉ

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE* :

1 AN = 70 €
52 numéros
soit 10 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 132 €
104 numéros
soit 26 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

CHAQUE OFFRE COMPREND :
Le journal livré chez vous chaque semaine
L'édition numérique dès 7h le vendredi dans votre espace Abonné
Les articles en illimité sur courrier-francais.com

+ VOTRE LIVRE OFFERT* :



RÉCIT AUTOBIO.



ROMAN ÉVASION



POLAR

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
*Cochez votre choix d'abonnement + votre livre offert (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tél : .....

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 15 août 2026

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **Courrier Français** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :
Groupe Courrier Français – Service Abonnement
Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

CHARENTE
Courrier Français

Courrier français

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Charente.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2619**187**

Etude de Maîtres
Stéphane LAPEGUE et
Emmanuelle BARDET,
Notaires associés à ROYAN
(Charente Maritime),
13-19 avenue
Charles Regazzoni

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Agnès LE MARTRET, Notaire Associée de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée «NOTA», dont le siège est à AYTRE (17440), 15 B avenue Roger Salengro, titulaire d'un Office Notarial à ROYAN (17200), 13-19 avenue Charles Regazzoni, le 3 juillet 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La mise à disposition à titre gratuit au profit des associés titulaires de parts en pleine propriété ou en usufruit uniquement desdits biens et droits appartenant à la société. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société. L'acquisition, la détention, l'administration, la gestion, l'arbitrage et la cession de tous placements, valeurs mobilières, instruments financiers, parts sociales, parts d'OPCVM, parts de SCPI, OPCI, contrats de capitalisation et, plus généralement, de tous actifs mobiliers ou financiers.

La dénomination sociale est : BOURGLIOUX.
Le siège social est fixé à : CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE (16120) , 11 rue du Four à Pain .
La société est constituée pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au RCS de ANGOULEME
Le capital social est fixé à la somme de : DEUX CENT QUARANTE MILLE EUROS (240 000,00 EUR) divisé en 2400 parts de 100€ chacune.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du cessionnaire, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par une décision extraordinaire.
Les mutations à titre gratuit, entre vifs, consenties par un associé au profit de ses descendants, en pleine propriété, en nue-propriété ou en usufruit, sont libres et ne sont pas soumises à agrément.
Les gérants de la société pour une durée indéterminée sont : Monsieur Patrick Jean-Pierre **DELÂGE** , chef d'entreprise, et Madame Corinne **GUÉGAN**, demeurant à CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE (16120) 11 rue du Four à pain .
Pour avis
Le notaire.

A2619**057**

Suivant acte sous-seing privé le 2 juillet 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. .
Dénomination sociale : Le Domaine de Touffiac.
Siège social : SAINT-AMANT-DE-MONTMOREAU (16190) , Touffiac .
Durée : quatre-vingt-dix-neuf années
Capital social : DIX MILLE EUROS (10 000,00 EUR) .
toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Gérant : Madame Grace WHEST demeurant à VIRGINIA BEACH 23452 (Etats-Unis) 936 Salisbury Green.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de ANGOULEME.

A2619**098**

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte
TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

Par acte sous seing privé en date à ANGOULEME du 3 juillet 2026, il a été constitué la Société dont les caractéristiques suivent :
Dénomination : **RESIO**
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Siège social : 73 route d'Angoulême - 16260 CHASSENEUIL SUR BONNIEURE
Objet : La conception, le développement, l'édition, l'exploitation et la commercialisation de logiciels, plateformes numériques et services digitaux ; La mise à disposition de solutions technologiques, notamment en mode Saas, ainsi que de services de gestion, de diffusion et de valorisation de données, contenus et flux métiers ;
L'interconnexion, l'intégration et l'exploitation de systèmes d'information, logiciels, applications, plateformes et services tiers ; La fourniture de prestations d'hébergement, maintenance, assistance, support, formation, conseil et accompagnement liées aux solutions exploitées par la Société ; La conception et la commercialisation de services numériques à destination des entreprises, réseaux, groupements, coopératives, enseignes et organisations de toute nature ; Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, y compris la prise de participations dans toutes sociétés ou groupements ayant un objet similaire, connexe ou complémentaire.
Durée : 99 ans
Capital social : 10.000€
Présidente : WEBUSINESS CONSULTING - SAS dont le siège social est situé 5 le Clos de
Chabreville - 16730 LINARS - 845.088.996 RCS ANGOULEME
Directrice Générale : Sarah BABAUD demeurant Laudebertie - NIEUIL.
Cession des actions : En cas de pluralité d'associés, toute transmission d'actions, soit à titre gratuit, soit à titre onéreux, alors même que la transmission aurait lieu par voie d'apport, fusion, scission, ou par voie d'adjudication publique, volontaire ou forcée, alors même qu'elle ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit, à un associé, un tiers ou à un conjoint, ascendant ou descendant d'un associé, sera soumise à l'agrément préalable de la société, donné par l'assemblée générale extraordinaire des associés.
Immatriculation : RCS d'Angoulême
Pour avis, la Présidente

A2617**149**

Réval Immobilier

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 €
Siège social : 195, rue Fontaine François 1er - 16130 ANGEAC CHAMPAGNE
En cours d'immatriculation au R.C.S. d'Angoulême

Aux termes d'un acte sous signature électronique en date du 17 juin 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : Réval Immobilier
Siège : 195, rue Fontaine François 1er, 16130 ANGEAC CHAMPAGNE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 €
Objet : Toutes activités de marchand de biens en immobilier, à savoir l'achat de biens immobiliers en vue de leur revente ; L'acquisition d'immeubles et de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis, par voie d'acquisition, échange, apport ou par tous autres moyens. L'aménagement, la rénovation et la construction sur ce ou ces biens immobiliers bâtis ou non bâtis. L'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis et non bâtis. La prise de participation dans toutes sociétés françaises ou étrangères quel que soit leur objet ou leur activité.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Damien HONORAT, demeurant à ANGEAC CHAMPAGNE (16130) ; 195, rue Fontaine François 1er.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'ANGOULEME (16).
Pour avis, le Président

A2618**734**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SALLES D'ANGLES du 05 mai 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société Civile Immobilière Dénomination sociale : Compagnons de projet Siège social : 1, Rue de la Bonne fin, 16130 SALLES D ANGLES Objet social : L'acquisition, par voie d'achat, d'échange, d'apport ou autrement, de tous immeubles bâtis et non bâtis, leur détention et leur administration pour ses associés, la restauration et la construction de tous immeubles, la mise à disposition de tout ou partie des immeubles au bénéfice de ses associés et/ou la location de tout ou partie des immeubles de la Société ; L'ouverture et la gestion de tous comptes bancaires ; La conclusion de tout emprunt, hypothécaire ou non et, à titre exceptionnel, le cautionnement hypothécaire des associés. Et plus généralement, toutes opérations quelconques de caractère financier, mobilier ou immobilier se rattachant directement ou indirectement à cet objet, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, à la condition qu'elles ne puissent porter atteinte au caractère civil de l'activité sociale. Éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés Capital social : 100,00 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire Gérance : Ludovic DUPIN, demeurant 22, Chemin de Chabrignac 16300 ST BONNET et Alexis GARANDEAU, demeurant 5 rue de la Gare 16200 BOURG CHARENTE Clauses relatives aux cessions de parts : agrément obtenu à l'unanimité des associés Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de ANGOULEME.

Pour avis
La Gérance

A2619**215**

ATELIER CLEMENCE

85 Rue Aristide Briand
16100 COGNAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à COGNAC en date du 16/06/2026, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : ATELIER CLEMENCE
Siège social : 85 rue Aristide Briand, COGNAC (Charente)
Objet : La Société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement :
-La vente de robes de mariées et de tous accessoires ;
-La retouche de tous les produits mis en vente ;
-Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
Capital : 5 000 € (500 parts de 10 € chacune)
Gérance : Madame Clémence MITAILLE, demeurant 7 bis rue de l'Antenne, LE SEURE (Charente-Maritime)
Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés d'ANGOULEME.
Pour avis,
La gérante

A2619**070**

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 3 juillet 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : **ADECIA ANGOULEME**
Siège social : Parc de la Rocade, 16600 RUELLE-SUR-TOUVRE
Objet social : L'exercice de la profession d'expert-comptable dès son inscription au Tableau de l'Ordre des experts-comptables, l'activité de domiciliation d'entreprises, sans que cela ne constitue son activité principale
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 100 000 euros
Gérance : Monsieur Pascal BERNARD, demeurant 32 rue Guynemer 85000 LA ROCHE SUR YON
Madame Déborah LERONDEAU, demeurant 12 rue Pierre Brossolette 79000 NIORT
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de ANGOULEME.
La Gérance

A2618**618**

Au terme d'un ASSP en date du 01 juillet 2026, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : FLPC PATRIMOINE Objet social : L'acquisition et la vente d'immeubles bâtis ou non bâtis, la rénovation et la construction d'immeubles en sous-traitance, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles, L'activité de marchand de biens portant sur tous biens et droits immobiliers, terrains, immeubles bâtis ou non bâtis, lots de copropriété, droits immobiliers, fonds de commerce, actions ou parts de sociétés immobilières, A titre accessoire, la gestion locative et l'exploitation de tous biens immobiliers acquis dans l'attente de leur revente, La participation à toutes entreprises ou sociétés françaises ou étrangères, créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes Siège social : 26 rue du général Leclerc 16160 GOND-PONTOUVRE Capital : 100 € Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'ANGOULEME Président :M. Fabrice LEGER, demeurant 18 chemin de Lunesse 16340 L'ISLE D'ESPAGNAC Directeur Général : M. Paul CHAUME, demeurant 72 avenue de la république 16470 SAINT-MICHEL Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé dès lors que ses actions sont inscrites en compte au jour de la décision collective des associés. Agrément : Tout transfert de titres entre vifs est soumis à l'agrément

---

A2618**640**

Etude de Maître Fabrice GEOFFROY, Notaire associé à RUFFEC (Charente)

SCI TJC

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Fabrice GEOFFROY, Notaire de la Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial «Laurent PERILLAUD et Fabrice GEOFFROY, Notaires associés» à RUFFEC (Charente), 8, rue Raoul Hédiart, le 30 juin 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : TJC.
Le siège social est fixé à : POURSAC (16700) , 4 impasse du Champ du Pont.
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1000,00 EUR).
Les apports sont numéraires.
toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Les gérants de la société sont : Monsieur et Madame LEVEILLE demeurant POURSAC (16700) 4 impasse du Champ du Pont .
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de ANGOULEME (Charente).
Pour avis Le notaire.

DIVERS

A2618**619**

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte
TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

RECTIFICATIF A L'ANNONCE PARUE DANS CE MÊME JOURNAL

EN DATE DU 3 JUILLET 2026 - BRUNAL INDUST - 16240135 - TRANSFORMATION réf : A2618108
Il y a lieu d'annuler et remplacer la rubrique «Nouvelle mention Président» par :
GROUPE LEROY, société à responsabilité limitée - siège social : HIERSAC (Charente) Route de
Tarsac Zone le Champ Farchaud - 843.928.383 RCS ANGOULÊME et ajouter : **nouvelle mention :**
Directeur général : Monsieur **Mathieu LEROY,** demeurant à BASSENS (Gironde) 43, rue Jacques Brel.
Pour avis.

FONDS DE COMMERCE

A2618**791**

Maître François RUMEAU
Notaire
119, route d'Agris
16430 CHAMPNIERS

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte authentique reçu le 29/06/2026 par Maitre François RUMEAU, Notaire à CHAMPNIERS (16430) - 119 Route d'Agris LYDIE, SARL au capital de 1 000 €, ayant son siège social 120 RUE DE SAINTES 16000 ANGOULEME, immatriculée sous le n°752514265 au RCS d'ANGOULEME, a cédé à LA COCOTTE, SAS au capital de 1 000 €, ayant son siège social 120 RUE DE SAINTES 16000 ANGOULEME, immatriculé au RCS d'ANGOULEME sous le n°106 530 678, un fonds de commerce : un fonds de commerce de restauration sur place et à emporter, exploité sis 120 Rue de Saintes, 16000 ANGOULEME, moyennant le prix de 50 000 €, s'appliquant :
- Aux éléments incorporels pour QUARANTE QUATRE MILLE SEPT CENT QUARANTE SIX EUROS (44 746,00 EUR)
Au matériel pour CINQ MILLE DEUX CENT CINQUANTE QUATRE EUROS (5 254,00 EUR)
La date d'entrée en jouissance est fixée au 29/06/2026.
Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales, ainsi que pour la validité et la correspondance au siège de l'étude de Maitre Julien LEDUQUE, à CHASSENEUIL SUR BONNIEURE (16260) - 25 Rue de la Gare, où domicile a été élu à cet effet.
Pour avis le Notaire

DISSOLUTIONS

A2617**392**

SOCIETE D'ETUDES DE CANALISATIONS AERIENNES ET SOUTERRAINES-SIGLE : S.E.C.A.SSociété à Responsabilité Limitée en liquidationAu capital de 16 000 euros Siège social : 4 Route de Limoges16150 CHABRACSiège de liquidation : 42 Route de Bellevue16150 CHABANAIS351 648 977 RCS ANGOULEME Avis de Publicité L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 juin 2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 15/06/2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Gérard GARRAT, demeurant 42 Route de Bellevue 16150 CHABANAIS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.Le siège de la liquidation est fixé 42 Route de Bellevue 16150 CHABANAIS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce d'ANGOULEME, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.Pour avisLe Liquidateur

---

A2619**234**

Maître Edouard NAU
Notaire à COGNAC (16100)
8 Place des Dames

AVIS DE DISSOLUTION DE SOCIETE

Maître Edouard NAU, Notaire à COGNAC (16100), 8 Place des Dames

La Société dénommée **SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE CHEZ THERE**, Société civile immobilière au capital de 1219,59 €, dont le siège est à VALDE-COGNAC (16370), 41 avenue Jean Monnet Cherves-Richemont, identifiée au SIREN sous le numéro 344454715 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ANGOULEME
Par assemblée générale extraordinaire du 18 mars 2026, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et ont nommé en qualité de liquidateur Madame Martine CHOPIN, demeurant à CHATEAUBERNARD (16100), 10 rue des Chênes.
Le lieu où la correspondance doit être adressée a été fixé au siège de la société.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'ANGOULEME.
Pour avis : le Notaire

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2619**235**

Maître Edouard NAU
Notaire à COGNAC (16100)
8 Place des Dames

AVIS DE LIQUIDATION DE SOCIETE

Maître Edouard NAU, Notaire à COGNAC (16100), 8 Place des Dames

La Société dénommée **SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE CHEZ THERE**, Société civile immobilière au capital de 1219,59 €, dont le siège est à VAL-DE-COGNAC (16370), 41 avenue Jean Monnet Cherves-Richemont, identifiée au SIREN sous le numéro 344454715 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ANGOULEME

Par assemblée générale extraordinaire du 8 avril 2026, les associés ont approuvé le compte de clôture, prononcé la clôture des opérations de liquidation, et ont donné quitus au liquidateur Madame Martine CHOPIN, demeurant à CHATEAUBERNARD (16100), 10 rue des Chênes.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'ANGOULEME.

Pour avis : le Notaire

A2618**688**

Société d'Avocat
91, boulevard de Bretagne
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
contact@cabinet-chassain.com
Tél. 05.45.94.50.71

JCP INVEST

Société par actions simplifiée en cours de liquidation au capital de 3 000 Euros

Siège social : 14 rue Jean et Constant Priolaud 16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

844 767 392 RCS ANGOULEME

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire du 1er juillet 2026, les associés, après avoir entendu la lecture du rapport du Liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur, Monsieur Patrick JARRAUD demeurant à GOND-PONTOUVRE (16160) 260 route de Vars, et déchargé ce dernier de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'ANGOULEME.

Pour avis

MODIFICATIONS

A2619**162**

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

TEAMWAY

Société par Actions Simplifiée
au capital de 378.000 EUR
Siège social :
L'ISLE D'ESPAGNAC (16340)
79, Avenue Maryse Bastié ZI n°3
852.003.664 RCS ANGOULÊME

Il résulte du procès-verbal des décisions extraordinaires des associés du 30 juin 2026, que (i) le capital social a été augmenté de 1.000.000 EUR, pour le porter de 378.000 EUR à 1.378.000 EUR, par création et émission de 100.000 actions nouvelles ordinaires de 10 EUR (dix euros) de valeur nominale chacune et (ii) l'objet social a été refondu aux activités suivantes : la réalisation de prestations de services informatiques, de conseils, de conception, d'élaboration et de fourniture de formations dispensées en ligne, en présentiel, à distance ou via tout autre média ; la conception, le développement, l'édition, l'hébergement et l'exploitation de solutions logicielles, plateformes et infrastructures numériques, notamment selon les modèles SaaS (Software as a Service), PaaS (Platform as a Service) et IaaS (Infrastructure as a Service), ainsi que la fourniture de services en mode cloud, incluant le conseil, l'audit, l'expertise, la formation, l'assistance technique et l'accompagnement opérationnel afférents à ces activités ; la conception, le développement, l'intégration et l'exploitation de toutes solutions et technologies recourant à l'intelligence artificielle, à l'apprentissage automatique (machine learning) et au traitement algorithmique de données, sous quelque forme que ce soit.

Les articles 2, 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

POUR AVIS

A2618**600**

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

«BUREAUTIQUE & SOLUTIONS D'IMPRESSION - BSI»

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 60.000 EUR
Siège social :
L'ISLE D'ESPAGNAC (Charente)
ZI n°3, 79, rue Maryse Bastié 482.310.158 RCS ANGOULÊME

Aux termes des décisions extraordinaires de l'associée unique en date du 15 juin 2026, il a été

décidé la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour.

Cette transformation, régulièrement effectuée, n'a pas entraîné la création d'une personne morale

nouvelle. En conséquence, les statuts ont été modifiés comme suit :

Ancienne mention : Société À Responsabilité Limitée

Nouvelle mention : Société par Actions Simplifiée

Ancienne mention : Gérant Jacques-Albert MOREL, démissionnaire de son mandat à la même date.

Nouvelle mention : Présidente GROUPE SÉQUENCES, société par actions Simplifiée- 521.092.064 RCS

ANGOULÊME Commissaire aux comptes :

Ancienne mention : SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE DE L'ATLANTIQUE (301.943.106 RCS LA ROCHELLE)

Nouvelle mention : SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE DE L'ATLANTIQUE (301.943.106 RCS LA ROCHELLE)

Agrément des cessions d'actions :

Ancienne mention : NÉANT

Nouvelle mention :

En cas de pluralité d'associés, toute cession d'actions à un tiers, un associé ou à un conjoint, ascendant ou descendant d'un associé ou du cédant seront soumises à l'agrément préalable de la Société donné par l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal d'ANGOULÊME

Pour avis

A2619**026**

Société d'Avocats JURICA
www.jurica.fr

INVESTISSEMENTS BISTROTS RESTAURATIONS

Société par actions simplifiée
au capital de 62.000 Euros
Siège social : La Courtine, Parc François 1er, Allée Fichon
16100 COGNAC
417 562 717 RCS ANGOULEME

Par décision en date du 04 juillet 2026, l'Associé unique a décidé de transformer la société en Société par actions simplifiée.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la société était gérée par un gérant, M. Yves ADOL.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est dirigée par M. Yves ADOL, Président, demeurant 450 Rue du Bois Fouquet 16100 BOUTIERS-SAINT-TROJAN.

Agrément : Les titres sont librement cessibles entre associés et lorsque la société ne comporte qu'un seul associé. Tous les autres transferts de titres alors même qu'il ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufrui, à un Tiers, seront soumis à l'agrément préalable du Président.

Pour avis, le Président.

A2619**381**

SFP CONSEILS ASSOCIES
Société d'Avocats
FORESTAS – DUBOIS
PERVERIE - DUBROCA
51 route de Royan
16710 SAINT YRIEIX/CHARENTE

Au sein de la société **«GARANDEAU BETONS»** SARL au capital de 495.390 €, ayant son siège social 2 route des Etangs Cherves Richemont 16370 VAL DE COGNAC (RCS ANGOULEME 424 989 853) , il a été décidé en date du 13.05.2026 de ne pas procéder au renouvellement et au remplacement du commissaire aux comptes suppléant, la société SALUSTRO REYDEL.

A2619**152**

SCP Isabelle BRAASTAD-TIFFON
Sophie DAVID,
notaires Associés
30, avenue Paul Firino Martell
16100 COGNAC

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU 35 RUE TURNER

Société Civile Immobilière
Au capital de 1.524,49 €
Siège social : 33 route du Sept-Un 16100 BOUTIERS-SAINT-TROJAN
Identifiée sous le n°350.727.426 au RCS ANGOULEME

Transfert de Siège Social

Suivant Procès-verbal d'Assemblée Générale en date du 24 juin 2026, les associés ont décidé du transfert du siège social de COGNAC (16100) 35 rue Turner à BOUTIERS-SAINT-TROJAN (16100) 33 route du Sept-Un.

L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.

Pour avis,
Le Gérant

A2618**610**

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

« SARL GARAGE VOISIN «

Société A Responsabilité Limitée
au capital de 40.000 Euros
Siège Social :
ROUMAZIÈRES LOUBERT (Charente)
32 ter, Route Nationale 487 562 860 RCS ANGOULEME

Aux termes d'une décision en date du 26 mai 2026, il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 60.000€ pour le porter de 40.000€ à 100.000€ par incorporation de réserves.

Pour avis

A2618**588**

LES JURISTES ASSOCIÉS
DU SUD-OUEST
Société d'Avocats
29-31 rue Ferrère
33000 BORDEAUX

SCARBLO

Société par actions simplifiée au capital de 1.600 €
Siège social : 584 rue des Chardonnerets, ZA La Touche - 16560 Anais
912 200 037 R.C.S. Angoulême

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 30 juin 2026, il résulte que **Monsieur Emeric COUDERC-HADDAD**, né le 1er novembre 1981 à Toulon (83), de nationalité française, demeurant 5 Impasse des Pliés - 85340 L'Île-d'Olonne a été nommé en qualité de Président en remplacement de la société ITM ALIMENTAIRE CENTRE OUEST, démissionnaire.

POUR AVIS
Le Président

A2618**590**

Société d'Avocat
91, boulevard de Bretagne
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
contact@cabinet-chassain.com
Tél. 05.45.94.50.71

L'associé unique de la société «**MAISON DE L'IMMOBILIER**», société par actions simplifiée au capital de 100 000 € dont le siège social est à COGNAC (16100) 19 place François 1er, immatriculée au RCS d'ANGOULEME sous le numéro 322 030 453, a nommé, le 30 juin 2026, en qualité de Président, Monsieur Matthieu LAFONTAINE demeurant à VARS (16330) 2 Chemin du Port-Coursac, en remplacement de Madame Odile FORESTAS, démissionnaire.

Pour avis

A2615**647**

ASL

Société Civile Immobilière
au capital de 226 800 €
ramené à 1 805 €
Siège social : 30, Place Jean Monnet
16100 COGNAC
987 955 994 R.C.S. ANGOULÊME

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 4 mai 2026 a décidé de réduire le capital social de 226 800 € à 1 805 € par voie de rachat puis d'annulation de 44 999 parts sociales de 5 € de valeur nominale. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié. Ancienne mention : Le capital social est fixé à DEUX CENT VINGT-SIX MILLE HUIT CENTS EUROS (226 800 €). Nouvelle mention : Le capital social est fixé à MILLE HUIT-CENT-CINQ EUROS (1 805 €). Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce d'ANGOULEME (16). Pour avis La Gérance

---

A2619**221**

ROMAIN LE FRANCOIS PAYSAGES

Société À Responsabilité Limitée au capital de 4 000 euros
Siège social : 3 Grand rue
16200 REPARSAC
832 588 263 RCS ANGOULEME

Aux termes d'une décision en date du 06/07/2026, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 3 Grand rue 16200 REPARSAC au 2 chemin de l'Ouche St Pierre 16200 STE SEVERE à compter du 06/07/2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, La Gérance

A2618**845**

EARL LAVERGNE ROBERT EARL au capital de 15 244,90 € Siège social : LES MOIZANTS 16440 ROULLET SAINT ESTEPHE RCS d'ANGOULEME n°379 641 913 AVIS DE MODIFICATION L'AGE du 10/06/2026 a décidé à compter du 10/06/2026 de nommer gérante Mme CHARBONNIER Charlotte, demeurant 41 route de Chez Guignard 16120 ANGEAC CHARENTE en remplacement de Mme TURLAIS Isabelle, pour cause de démission. Modification au RCS d'ANGOULEME.

A2617**384**

LE CLAIX BARSociété à responsabilité limitéeau capital de 500 euros Siège social : 1 Route de Blanzac16440 CLAIX940 452 295 RCS ANGOULEME Avis de Publicité Aux termes d'une délibération en date du 09/06/2026, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Monsieur Yannick GIROT, demeurant 26 Sainte Acquitiere 16250 CHADURIE, pour une durée illimitée à compter du 09/06/2026.Mention sera faite au R.C.S d'Angoulême.Pour avisLa Gérance

---

A2618**639**

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DU JOUFFEROUX

Société civile au capital de 198 317,95 €
Siège social : Le Joufferoux
16250 VOULGEZAC
RCS ANGOULEME 429 131 592

L'AGO du 03/01/2026 a décidé à compter du 03/01/2026 de nommer en qualité de co-gérante Madame LUCAS Sabine, demeurant 1122 ROUTE des Joufferoux, 16250 VOULGEZAC.

Modification au RCS ANGOULEME.

Bernard Lucas



Destination Santé

Diabète : pourquoi faut-il veiller sur son alimentation ?

Le diabète correspond à un trouble de l'assimilation, de l'utilisation et du stockage des sucres provenant de l'alimentation. De façon concrète, il se traduit par un taux de glucose sanguin - la glycémie - élevé. L'une des clés de la variation de celle-ci se nomme insuline, une hormone secrétée par le pancréas. Sa mission ? Faciliter l'entrée du glucose au sein de nos cellules musculaires, adipeuses et hépatiques, pour l'utiliser ensuite comme source d'énergie ou le stocker en réserve.

Des cellules au sang

Chez les patients diabétiques, les cellules répondent moins bien à l'insuline. Les spécialistes parlent d'insulinorésistance. Le glucose peine alors à pénétrer les cellules. Il va donc s'accumuler dans le sang et entraîner ainsi un état d'hyperglycémie chronique. Ce surplus de sucre sanguin est très nocif pour les vaisseaux sanguins et augmente considérablement le risque de complications potentiellement graves : cécité, atteintes des nerfs, des reins, risques d'amputations, infarctus, accident vasculaire cérébral (AVC), complications infectieuses...

Quels types de repas ?

La glycémie varie au cours de la journée sous l'effet de plusieurs facteurs dont l'alimentation. D'où l'enjeu de manger équilibré sous peine notamment d'entraîner des pics de glycémie. La Fédération française des Diabétiques (FFD) préconise pour le déjeuner et le dîner de miser sur :

- une portion de légumes cuits et/ou crus ;
- une portion de viande ou poisson ou œufs ou une source de protéines végétales à un des deux repas au moins ;
- une portion de féculents et/ou du pain ;
- un produit laitier ;
- une portion de matière grasse de bonne qualité ;
- de l'eau.

Pour le petit-déjeuner, gardez bien en tête que votre organisme a besoin d'énergie pour entamer la journée. Au menu :

- une boisson non sucrée (thé, café) ;
- une source de féculent (pain complet, flocons d'avoine, etc.) ;
- un produit laitier (par exemple un fromage blanc 3 %) ;
- un fruit frais.

Même une collation

Et en cas de petit creux entre le déjeuner et le dîner, une collation peut aussi s'imposer. Tout en équilibre, sur la base « d'aliments, qui, de préférence, n'entraînent pas d'élévation de la glycémie, donc sans ou avec très peu de glucides (sucre) », conclut la FFD.

LE 1ER SERVICE DE PRESSE EN LIGNE SPÉCIALISÉ EN SANTÉ GRAND PUBLIC !
RETROUVEZ QUOTIDIENNEMENT LES INFOS SUR :
WWW.DESTINATIONSANTE.COM
destinationsanté
L'information santé au quotidien

LE COUP **DE CŒUR DE LA SEMAINE**


© Jean-Louis Fernandez - Les Films Pelleas

Marcello Mio

Dans l'avant-dernier film de Christophe Honoré, *Marcello Mio*, Chiara Mastroianni se lance dans un projet original : se glisser dans la peau de son propre père, l'acteur italien Marcello Mastroianni. Tout commence un jour d'été, lorsque Chiara traverse une crise d'identité et se dit qu'elle aurait dû vivre l'existence de son père, disparu à la fin des années 90 mais dont la figure reste à bien des égards présente dans son quotidien. Souhaitant faire revivre cet homme charismatique à travers elle par un jeu de mimétisme saisissant, elle décide de se vêtir et de parler comme lui, à tel point que les gens qui l'entourent commencent à l'appeler Marcello…

Présenté en compétition au Festival de Cannes 2024, *Marcello Mio* est une comédie singulière oscillant entre la nostalgie, l'hommage, l'amour filial et la psychanalyse. Dans ce voyage initiatique, Chiara Mastroianni est entourée de ses proches, qui jouent tous leur propre rôle : sa mère Catherine Deneuve, son ex-conjoint Benjamin Biolay, mais aussi Nicole Garcia, Fabrice Luchini ou encore Melvil Poupaud. Christophe Honoré signe un film inspiré et fantaisiste, mêlant fiction et réalité et truffé de références. Cette rêverie, assurément intimiste et troublante, est servie par l'interprétation stupéfiante, à la fois douce et réjouissante, d'une fille de stars au charme singulier, qui a su faire son propre chemin sans jamais renier son héritage.

Samedi 11, France 4, 21 h 00

LES ESSENTIELS

La Flûte enchantée

L'artiste et metteur en scène français Clément Cogitore présente *La Flûte enchantée*, le célèbre opéra de Mozart, au Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence. Le spectacle sera retransmis en léger différé sur Arte.
Samedi 11, Arte, 22 h 30

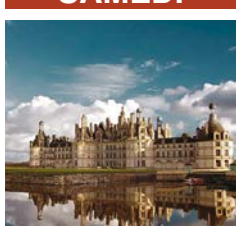
Les 100 lieux qu'il faut voir

Les vacances riment avec France dans *Les 100 lieux qu'il faut voir*. Cette nouvelle saison commence sur la Côte Atlantique, à l'époque de la Belle Époque, une période qui marque l'essor des stations balnéaires. France 5 voyage de La Baule à Noirmoutier, en passant par Saint-Nazaire, de la fin du XIXe siècle à la Première Guerre mondiale.
Dimanche 12, France 5, 21 h 00

Claude Lelouch, la vie en mieux

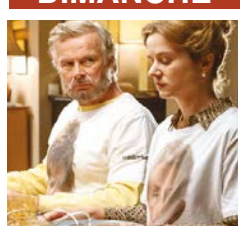
Avec plus de cinquante films à son actif, Claude Lelouch peut se targuer d'avoir réussi à se faire une place à part dans le monde du septième art. Par le biais d'archives personnelles, ce documentaire explore à la fois son parcours professionnel, son œuvre et sa vie privée. C'est le réalisateur lui-même qui raconte ses souvenirs.
Mardi 14, France 5, 21 h 00

SAMEDI


Chambord, Arte

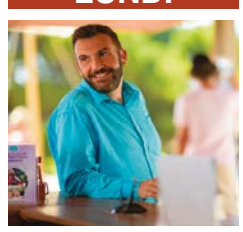
TF1
21.00 SPORT
RUGBY : ARGENTINE / PAYS DE GALLES
Championnat des Nations.
23.05 Vendredi, tout est permis avec Arthur
FRANCE 2
20.50 DIVERTISSEMENT
FORT BOYARD
22.55 Quelle époque !
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
LA VENGEANCE SANS VISAGE -10
Avec Philippe Bas
22.45 Meurtres à la ciotat, téléfilm
CANAL+
21.05 FILM
MARCHE OU CRÈVE -16
Avec Cooper Hoffman
22.50 Évanouis, film
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Présenté par Sophie Jovillard
22.35 Échappées belles
M6
20.45 DIVERTISSEMENT
LE GRAND BAL DES POMPIERS À CARCASSONNE
22.35 Avant-match, , mag.
22.50 Football : Coupe du monde
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
CHAMBORD
Le château, le roi et l'architecte
22.30 La flûte enchantée, spectacle

DIMANCHE


Le sens de la famille, France 2

TF1
21.10 FILM
INESTIMABLE
23.00 Esprits criminels, série
FRANCE 2
21.10 FILM
LE SENS DE LA FAMILLE -10
22.40 L'enfant qui mesurait le monde, film
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
HUDSON AND REX
22.35 Hudson and Rex, série
CANAL+
21.05 DOCUMENTAIRE
C'EST PAS GRAVE D'AIMER L'ARGENTINE !
22.00 Pris au piège - Caught stealing, film
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
LES 100 LIEUX QU'IL FAUT VOIR
22.45 Une maison, un artiste, Edvard Munch, dans la lumière des fjords, , doc.
23.15 Alfred et Lucie Dreyfus, je t'embrasse comme je t'aime, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
CAPITAL
Présenté par Julien Courbet
23.10 Enquête exclusive
ARTE
21.00 FILM
LA NUIT NOUS APPARTIENT
Avec Joaquin Phoenix
22.50 The full monty, film

LUNDI


Camping Paradis, TF1

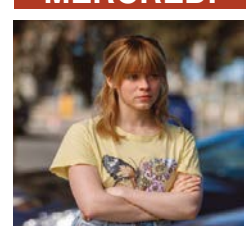
TF1
21.10 SÉRIE
CAMPING PARADIS
Avec Laurent Ournac
23.05 Camping Paradis, série
FRANCE 2
21.10 SPECTACLE
LE CONCERT DE PARIS 2026
23.05 Le concert de Paris 2025, spectacle
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
CRIME À RAMATUELLE
Avec Florence Pernel
22.45 Crime en Lozère, téléfilm
CANAL+
21.05 SÉRIE
PRISONER -12
Avec Tahar Rahim
22.40 B.R.I, série
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
SALE TEMPS POUR LA PLANÈTE
Jura, un massif sous pression
22.50 C dans l'air, mag.
M6
21.10 SPECTACLE
STARS 80 VS STARS 90 : LA GRANDE BATTLE
22.10 Stars 80 Vs Stars 90 : la grande battle, spectacle
ARTE
20.55 FILM
MILLE MILLIARDS DE DOLLARS
Avec Patrick Dewaere
23.05 L'impasse, film

MARDI


Alexandra Ehle, France 3

TF1
21.10 SÉRIE
LES EXPERTS : LAS VEGAS -10
Avec Paula Newsome
22.50 Les experts : Las Vegas, série
FRANCE 2
20.55 SPECTACLE
LE CANARD À L'ORANGE
Avec Nicolas Briançon
23.00 Le duplex, spectacle
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
ALEXANDRA EHLE
Avec Julie Depardieu
22.45 Alexandra Ehle, série
CANAL+
21.05 FILM
VIE PRIVÉE
Avec Jodie Foster
22.50 Deux pianos, film
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
CLAUDE LELOUCH, LA VIE EN MIEUX
22.15 C dans l'air, mag.
M6
20.50 SPORT
FOOTBALL : COUPE DU MONDE
Demi-finale.
23.05 Coupe du monde de la FIFA - Le Mag, mag.
ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
TOUS ACCROS : LE PIÈGE DES ALIMENTS ULTRATRANSFORMÉS
22.25 Vive les microbes !

MERCREDI


All her fault, TF1

TF1
21.10 SÉRIE
ALL HER FAULT -10
Avec Sarah Snook
23.25 Esprits criminels, série
FRANCE 2
20.55 TÉLÉFILM
DES BLESSURES INVISIBLES
22.30 Olympe, une femme dans la révolution, film
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
SECRETS D'HISTOIRE
Présenté par Stéphane Bern
23.00 Secrets d'Histoire, mag.
CANAL+
21.05 SPECTACLE
ALEXANDRE KOMINEK - BÂTARD SENSIBLE -12
Avec Alexandre Kominek
22.50 Antoine de Caunes - La vie « rêvée » d'un enfant du rock, doc.
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
NUS & CULOTTÉS
22.45 C dans l'air, mag.
M6
20.50 SPORT
FOOTBALL : COUPE DU MONDE
23.05 Coupe du monde de la FIFA - Le Mag, mag.
ARTE
20.55 FILM
IN THE AIR
Avec George Clooney
22.45 Abba Silver, Abba Gold, doc.

JEUDI


Miniature wife, Canal+

TF1
21.10 SÉRIE
ZODIAQUE -10
Avec Francis Huster
22.15 New York, unité spéciale, série
FRANCE 2
21.10 JEU
N'OUBLIEZ PAS LES PAROLES
Présenté par Nagui
23.20 Drag Race France
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LA STAGIAIRE
Avec Michèle Bernier
22.55 La stagiaire, série
CANAL+
21.05 SÉRIE
MINIATURE WIFE
Avec Elizabeth Banks
22.35 De fil et de sang, film
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
DES TRAINS PAS COMME LES AUTRES
22.45 Des trains pas comme les autres, doc.
M6
21.10 FILM
LES TROIS MOUSQUETAIRES : MILADY -10
Avec François Civil
23.20 Versailles, les secrets d'un château spectaculaire, doc.
ARTE
20.55 SÉRIE
SACHA
Avec Sophie Broustal
22.40 Sacha, série

VENDREDI


Toy story 4, M6

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
LE DERNIER CERCLE
Présenté par Arthur
23.40 Le Dernier Cercle
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
TROPIQUES CRIMINELS
Avec Sonia Rolland
22.05 Tropiques criminels
FRANCE 3
21.10 DOCUMENTAIRE
LES ANNÉES 80, UNE GÉNÉRATION DE TUBES
23.05 Une journée avec Balavoine, doc.
CANAL+
21.05 FILM
RUNNING MAN
Avec Glen Powell
23.15 Marche ou crève, film
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
MATISSE & LYDIA
22.00 1,2,3 Poquelin, spectacle
M6
21.10 FILM
TOY STORY 4
Avec Richard Darbois
22.55 Reine des Neiges : dans les secrets du nouveau défi de Disneyland Paris, doc.
ARTE
20.55 SÉRIE
MEURTRES À SANDHAMN
Avec Jakob Cedergren
22.30 Meurtres à Sandhamn, série

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS **AUSSI DE REGARDER…**

Avignon Première ★★★



Pour la troisième année, Paris Première prend ses quartiers d'été dans la Cité des Papes pour suivre le Festival off d'Avignon, événement alternatif de théâtre et de spectacle vivant. Chaque soir jusqu'au 25 juillet, durant dix minutes, l'émission *Avignon Première* proposera une interview d'une personnalité de la manifestation, ainsi que trois coups de cœur sur des thématiques variées. **Paris Première, tous les jours, 20 h 50**

Le Sens de la famille ★★

Suite à un événement mystérieux, chaque membre de la famille Morel voit son esprit transféré dans le corps d'un autre. Ainsi, Chacha, la petite fille de 6 ans, se retrouve dans la peau de son papa Alain, lui-même coincé dans celle de son fils Léo. L'adolescent prend l'apparence de sa grande sœur Valentine, tandis que cette dernière est emprisonnée dans le corps de sa mère Sophie… **Dimanche 12, France 2, 21 h 10**

Inestimable ★★

Inspirée d'une histoire vraie, la comédie *Inestimable* raconte comment trois copains ont découvert un trésor en faisant de la plongée sous-marine en Corse. Lors d'une pêche aux oursins, François, Ange et Félix tombent sur de nombreuses pièces romaines, médaillons et objets en or datant du IIIe siècle, qu'ils décident de revendre pour s'enrichir… Didier Bourdon, Philippe Corti et Éric Fraticelli incarnent ces amis trop heureux de faire fortune. **Dimanche 12, TF1, 21 h 10**

Le Concert de Paris ★★



Avancés exceptionnellement au 13 juillet, le Concert de Paris et son spectaculaire feu d'artifice rendent hommage à la France, ses valeurs républicaines et ses héros, mais aussi aux victimes de l'attentat terroriste qui a frappé Nice il y a dix ans. Au pied de la tour Eiffel illuminée, ce concert, présenté par Stéphane Bern, réunira un casting grandiose, sous la direction du chef d'orchestre Daniel Harding. **Lundi 13, France 2, 21 h 10**

Putain de chat ! ★★

Adaptée de la série d'albums graphiques franco-belge du même nom de Lapuss' et Tartuff, cette série d'animation porte à l'écran les aventures de Moustique, petit félin abandonné aussi diabolique qu'attachant, et de son sauveur Stéphane. Si la créature teigneuse essaie par tous les moyens de prendre le pouvoir, cet homme doux et bienveillant lui trouve toujours des excuses… **Du lundi au vendredi, Arte, 20 h 50**

Des blessures invisibles ★★

Camille (Sarah Suco) et Raphaël (Pierre Perrier) semblaient filer le parfait amour. C'est en tout cas ce dont était persuadée Marion (Marie Denarnaud), la sœur de Raphaël et meilleure amie de Camille. Mais quand cette dernière disparaît mystérieusement, le tableau idyllique se fissure. Fugue, suicide ou meurtre ? La police est saisie de l'affaire et lance une enquête, tandis que Marion vient en aide à son frère pour s'occuper des enfants. **Mercredi 15, France 2, 20 h 55**

N'oubliez pas les paroles ★★



Nagui et son équipe célèbrent l'été en musique avec un numéro de *N'oubliez pas les paroles* en faveur du Secours populaire. À cette occasion, Alice Pol, Artus, Helena Noguerra, Nikos Aliagas, Camille Cerf et Bruno Solo viendront sur le plateau pour tenter de retrouver les bonnes paroles des plus grandes chansons françaises. Ils essaieront de remporter jusqu'à 150 000 € au profit de l'association. **Jeudi 16, France 2, 21 h 10**

Versailles, les secrets d'un château spectaculaire ★★

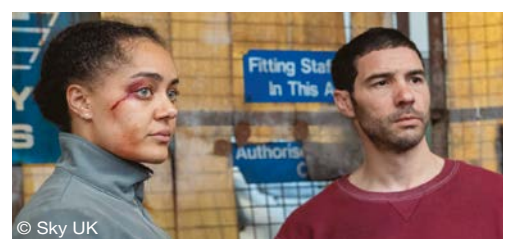
Chaque année, le château de Versailles attire plus de sept millions de visiteurs mais également de nombreux rendez-vous culturels. Ce documentaire nous plonge dans les coulisses de ces spectacles grandioses. Des jardins aux galeries souterraines des fontaines, tout est mis en œuvre pour que chaque événement puisse se dérouler sans accroc. **Jeudi 16, M6, 23 h 20**

Toy Story 4 ★★★

Nous retrouvons toute la fine équipe coulant des jours heureux dans la chambre de Bonnie. Un beau jour, cette dernière rentre de l'école avec un nouveau venu à leur présenter : Fourchette. C'est la fillette elle-même qui l'a fabriqué, avec l'aide des couverts de son déjeuner. Woody décide de prendre Fourchette sous son aile et de l'introduire auprès de la bande. Problème : le petit nouveau refuse d'être considéré comme un jouet, mais comme un déchet ! **Vendredi 17, M6, 21 h 10**

COUP **DE PROJECTEUR**

Prisoner


© Sky UK

Pour sa journée de reprise post-congé maternité, Amber Todd a du pain sur la planche ! Cette agente pénitentiaire est chargée d'assurer le transfert d'un prisonnier de haute importance. Quand son convoi est pris d'assaut, elle se retrouve menottée au fameux détenu et pourchassée avec lui… Izuka Hoyle et Tahar Rahim forment ce duo que tout oppose dans *Prisoner*, une fiction britannique haletante. *« La particularité de cette série, c'est que les personnages sont menottés l'un à l'autre. Et c'est l'une des choses qui m'a le plus attiré dans ce projet »*, a confié Tahar Rahim en conférence de presse. Et de préciser : *« J'ai eu de la chance de tomber sur Izuka Hoyle, qui est une merveille. Mais c'est aussi un vrai soldat sur le terrain. Elle a une capacité de coordination physique assez impressionnante, ce qui fait qu'elle a dû baisser son niveau personnel pour correspondre à son personnage, rendant tout plus simple pour moi. »*

Lundi 13, Canal+, 21 h 05

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

Concert – Jean-Sébastien Bach : Messe en si mineur

Le Concentus Musicus Wien et le chœur d'enfants Wiltener Sängerknaben interprètent l'œuvre magistrale et sacrée de Jean-Sébastien Bach. ***Samedi 11, 21 h 40***

LIVRES EXPRESS

par Marc-Paul Lemay

JE SUIS FILLE DE RAGE

de Jean-Laurent Del Socorro

► Albin Michel, coll. Imaginaire, 512 pages, 25,90 €



Histoire ? Fiction ? Les deux. Nous sommes en 1861. À la fin de l'année précédente, l'abolitionniste Abraham Lincoln a été élu président des États-Unis, ce qui entraîne la sécession de sept, puis onze États qui élisent leur propre président. Dans le bureau de Lincoln, un officier vêtu de blanc prend une poignée de craie lorsque Lincoln décide d'entrer en guerre pour contrer les sécessionnistes, et commence à tracer un trait sur les murs pour chaque mort… Mêlant fiction — les témoignages fictifs d'une théorie de protagonistes de cette guerre civile monstrueuse (Unionistes et Confédérés, Blancs et Noirs, civils et soldats, personnages fictifs ou réels…) — et documents authentiques (échanges épistolaires et rapports militaires…), Jean-Laurent Del Socorro plonge le lecteur dans une tragédie dont les personnages, ballotés par l'horreur et la confusion, témoignent de l'(in) humanité de ce conflit. La folie et la sagesse, la joie et le désespoir, le calcul politique et les convictions profondes, la bestialité et la grandeur se mêlent en un récit choral stupéfiant. **À lire toute affaire cessante.**

LES BRACONNIERS

de Callan Wiks

► Albin Michel, 286 pages, 21,90 €



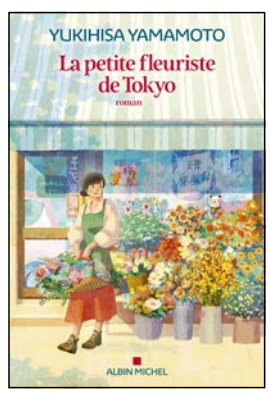
Deux frères, Thad et Hazen, vivent dans un coin perdu près du parc de Yellowstone. Ils vivent d'expédients et braconnent pour le compte de « l'Écossais «, un étrange personnage toujours accompagné de sa fille… Un jour, tout fini par déraper.

Ce roman hésite en western et roman noir, gravitant autour de la force et des faiblesses de l'amour fraternel. On s'attache rapidement aux deux frères dont on pressent le destin plutôt tragique dans un monde rude qui les dépasse même s'ils croient le maîtriser. D'autant plus que les ours ne sont pas forcément les plus difficiles à vaincre. **Prenant.**

LA PETITE FLEURISTE DE TOKYO

de Yukihisa Yamamoto

► Albin Michel, 336 pages, 19,90 €



Kikuko, marquée par un passé professionnel toxique, trouve un havre dans une petite boutique de fleurs tokyoïte. Aux côtés de Marita, elle explore le symbolisme des fleurs (muguet pour l'espoir, tournesols pour l'amour) et aide les clients à exprimer leurs émotions.

La Petite Fleuriste de Tokyo est typique de cette littérature japonaise feelgood où les fleurs deviennent un langage apaisant et où l'on croise l'aide bienveillante des vivants et d'un fantôme… Roman délicat riche en détails sensoriels et littéraires, il célèbre la reconstruction intérieure et les rencontres humaines. **Une lecture réconfortante et poétique.**

LE GUIDE DES FEMMES INSOUMISES

de Alison Goodman

► Albin Michel, 496 pages, 22,90 €



Il n'est pas vraiment bon d'être une femme dans l'Angleterre de ce début de XIXe siècle. Et si les femmes du peuple sont souvent exploitées, celles de la haute société ne sont guère mieux traitées si elles ne se conforment pas aux règles régissant — selon les hommes — leur sexe. Aussi, les sœurs Augusta et Julia Colebrook, héroïnes du précédent roman d'Alison Goodman Le Cercle des femmes rebelles, sont considérées comme des rebelles. Pire ! Elles sont soupçonnées de protéger un forçat en cavale et sa sœur homosexuelle. Shocking !

Une histoire riche aux personnages vivants et des aventures dignes d'un roman de cape et d'épée dans la bonne société anglaise sous la Régence.

LA LUMIÈRE ET LES TÉNÈBRES

de Bret Anthony Johnston

► Albin Michel, 400 pages, 22,90 €



Waco, Texas, 1993. Tout le monde ou presque se souvient de cette tragédie dans laquelle un gourou entraîne dans la mort quatre-vingt-six de ses disciples, hommes, femmes, enfants. La lumière et les ténèbres s'appuie sur cet événement et les jours qui précèdent pour narrer une histoire d'amour entre Jaye, fille d'une des disciples du pseudo-pasteur, et Roy, le fils du shérif du comté. Un Roméo et Juliette à la sauce texane, avec la brutalité et l'âpreté des grands espaces américains, des personnages à la fois perdus et forts de leurs certitudes.

Un roman qui interroge sur l'emprise, la foi, l'amour. Brutal et salutaire.

Environnement Échaudée par la canicule historique du mois de juin, l'agriculture française constate les dégâts et appréhende déjà les vagues de chaleur à venir.

L'agriculture française mise à l'épreuve par les canicules



Une exploitation agricole à Cussac, en Haute-Vienne, confrontée à la canicule et à la sécheresse. *PhotoPQR/MAXPPP*

Bouteille d'eau sur le tableau de bord et phares allumés, Kévin Serein sillonne ses parcelles d'orge au volant de son tracteur. Il est trois heures du matin, *« le seul moment où c'est supportable dans la cabine sans risquer de foutre le feu aux champs »*, lance l'agriculteur de 36 ans.

Pour limiter le risque d'incendie après la canicule, les préfectures ont pris des arrêtés limitant, voire interdisant temporairement, les moissons aux heures les plus chaudes de la journée. Plusieurs dizaines de départements sont concernés. *« Un outil en fer qui frotte contre un caillou, une étincelle sur un sol ultra-sec et c'est parti »*, confirme Kévin, un extincteur derrière son siège, désormais habitué au travail de nuit à cette période de l'année.

Pour lui, comme pour nombre d'agriculteurs, l'adaptation est déjà une réalité quotidienne, une contrainte supplémentaire. *« Entre le 10 et le 14 juillet, les moissons de blé, d'orge et de colza seront quasiment terminées en France, c'est totalement inédit »*, indique Franck Laborde, président de l'Association générale des producteurs de maïs (AGPM). Si les fortes chaleurs impacteront forcément les rendements, c'est déjà perdu pour certaines cultures de printemps. *« Pour le maïs, on enregistre 30 % de rendement en moins, en moyenne, dans l'Hexagone*, poursuit l'agriculteur. *L'épisode caniculaire est arrivé au plus mauvais moment : celui de la floraison, soit le stade où le besoin en eau est le plus important. »*

Au sortir d'une canicule historique et dans l'attente d'éventuelles nouvelles vagues de chaleur, l'effroi domine chez les agriculteurs. La dernière semaine de juin 2026 fera date : mortalité accrue dans les élevages de volailles, brûlure des fleurs de maïs avant même qu'elles ne puissent produire leurs grains, perte de production laitière… La chaleur n'a épargné personne en France, et surtout pas l'agriculture, toujours en première ligne face au changement climatique.

Dans les élevages, la surmortalité a été telle que les usines d'équarrissage – chargées du traitement des cadavres d'animaux – n'ont pas pu suivre la cadence. Les éleveurs ont été contraints d'enterrer eux-mêmes leurs volailles mortes. Dans les Pays de la Loire, en Bretagne et en Normandie, entre 2,5 et 3 millions de volailles ont péri. Dépourvues de glandes sudoripares, elles ne transpirent pas et ne peuvent évacuer la chaleur autrement que par la ventilation.

Selon l'Anvol, l'interprofession des volailles de chair, les élevages français n'avaient pas été frappés par une telle surmortalité depuis la canicule de 2019. Impréparée à l'époque, la filière a pourtant largement investi depuis dans des systèmes de brumisation et de ventilation, des solutions d'hydratation vitaminée, ainsi que dans l'isolation des bâtiments et les circuits de refroidissement. *« Certains éleveurs, encore peu équipés, notamment dans le quart nord-ouest du pays, ne s'attendaient pas à une vague de chaleur d'une telle intensité et d'une telle durée »*, remarque Yann Nédélec, directeur d'Anvol. Aussi marquante soit-elle, cette hécatombe ne représente *« que 1 % de la production annuelle nationale »*, tempère-t-il. Si ces pertes sont, selon lui, économiquement absorbables grâce aux systèmes d'assurance existants, *« le choc humain, lui, est considérable »*.

« Les dégâts sont avant tout humains et sociaux, confirme Aurélie Catallo, directrice agriculture et alimentation à l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri). *Une majorité du monde agricole est dans la sidération, c'est le désarroi le plus complet qui domine. Il est probable que des agriculteurs quittent la profession, voire tombent en dépression, dans les mois et les années à venir. »*

Déclarant être entrée en « mode crise », la ministre de l'Agriculture, Annie Genevard, a annoncé, le 1er juillet, le déblocage de prêts garantis par la Banque publique d'investissement *« pour que les agriculteurs et les éleveurs puissent s'équiper de systèmes de brumisation et de ventilation afin de se préparer aux prochaines canicules »*.

Face à une situation climatique jugée inéluctable et durable, le risque est celui de l'atonie. *« Il faut avoir l'honnêteté de le reconnaître : quel que soit le modèle – bio, raisonné ou conventionnel –, tout le monde en prend pour son grade. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a rien à faire pour s'adapter »*, juge Aurélie Catallo.

Les conséquences économiques et les moyens d'adaptation rejoignent les débats sur la loi d'urgence agricole, qu'examinera à la mi-juillet une commission mixte paritaire.

Les parcelles irriguées – soit 25 % du maïs cultivé en France – ont, elles, mieux résisté, précise l'AGPM. De quoi *« relancer le débat sur l'irrigation et le stockage de l'eau l'hiver, lorsqu'elle est excédentaire et nous inonde »*, tranche Franck Laborde.

Votée le 2 juillet, la version sénatoriale de la loi d'urgence agricole prévoit le doublement des volumes de stockage d'eau à l'horizon 2035 et la définition d'*« un principe de non-régression agricole dans la gestion de l'eau »*.

Si la question des moyens de production est essentielle pour s'adapter, celle du revenu agricole l'est tout autant, souligne Hervé Lapie, secrétaire général de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA). *« L'éléphant dans la pièce, c'est la pression de la grande distribution. La politique du prix bas, c'est bien joli, mais, en bout de chaîne, elle empêche l'agriculteur de dégager le revenu nécessaire pour investir dans la transition. »*

À la fois céréalier, viticulteur et éleveur de blondes d'Aquitaine, misant également sur la vente directe, Kévin Serein juge, lui, que *« l'important, c'est aussi et surtout de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier »*.

Depuis la cabine de son tracteur, il observe au loin ses vignes. Certaines ont subi des brûlures irrémédiables dues aux coups de soleil. Difficile d'estimer les pertes de rendement. Une chose est sûre : *« les vendanges débuteront début août »*. Elles seront les plus précoces de sa carrière d'agriculteur.

Rémi BARBET

Santé Dans son rapport annuel publié le 2 juillet, l'Assurance maladie propose d'interdire la vente de tabac aux personnes nées après 2009 afin de créer des générations sans tabac. Une mesure qui soulève des questions juridiques complexes.

La France peut-elle créer des « générations sans tabac » ?

« Il n'y a pas de raisons d'être plus bêtes » que les autres, a déclaré l'Assurance maladie auprès de l'AFP le 2 juillet. Après le Royaume-Uni et les Maldives, la France pourrait à son tour interdire la vente de tabac à des générations entières, y compris lorsqu'elles atteignent la majorité. C'est en tout cas ce que suggère l'Assurance maladie dans son rapport annuel pour « améliorer la qualité du système de santé et maîtriser les dépenses ».

Il s'agirait ainsi d' « interdire la vente de cigarettes à toute personne née après 2009 », interdiction dont seraient exclues les cigarettes électroniques. L'objectif est de réduire les dépenses médicales causées par le tabagisme, alors que le déficit de l'Assurance maladie doit atteindre les 13,8 milliards d'euros en 2026. Surtout, il vise à préserver la santé des jeunes Français. Selon Santé publique France, la consommation de tabac était encore à l'origine de 68.000 décès évitables en 2023.

Du côté des associations de lutte contre le tabagisme, la proposition est largement saluée. Loïc Josseran, président de Contre-feu (ex-Alliance contre le tabac), s'enthousiasme d'un *« signal fort en matière de santé ». « Nous portons ce projet depuis plusieurs années. L'exemple des Maldives et du Royaume-Uni prouve que c'est une mesure réaliste. Il faut mettre des contraintes fortes pour sortir du tabac. »* L'approbation « à titre personnel » de la ministre de la Santé Stéphanie Rist, le 3 juillet sur TF1, représente un autre symbole positif.

Pour Nicolas Thierry, député écologiste bordelais, c'est un véritable *« alignement des planètes »*. Soutenu par une quarantaine de députés « allant de LFI à Horizons », il est à l'origine d'une proposition de loi déposée en novembre 2025, qui interdirait la vente de produits du tabac « à toute personne née à compter du 1er janvier 2014 ». La mesure s'appliquerait donc plus tard que celle avancée par l'Assurance maladie pour cibler les générations « entre le CM2 et la 6e » et éviter « le premier contact avec la cigarette, qui se fait souvent au collège ».

Chez les buralistes, l'idée plaît nettement moins. *« Cette proposition d'une génération sans tabac est la meilleure nouvelle qu'on puisse donner à tous les revendeurs illégaux en France alors que le marché illégal est déjà en train d'exploser*, réagit Philippe Alauze, à la tête du syndicat des buralistes de Paris et d'Ile-de-France. *L'intention est louable, mais on peut lutter contre le tabac autrement, en faisant de la pédagogie et en s'appuyant sur les buralistes. »*

Il soulève également un problème de constitutionnalité, la mesure menant à *« des droits différenciés entre personnes adultes »*, selon lui.

Pas de quoi remettre son intérêt en question pour Nicolas Thierry. *« L'enjeu des marchés illégaux est réel, mais exagéré et instrumentalité par l'industrie du tabac »*, déclare-t-il. Le rapport de la direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI) et de la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca) indique en effet que la contrebande reste une part minoritaire de la vente de tabac en France : *« Les résultats montrent qu'en 2023, 17,7 % du tabac consommé en France a échappé à la fiscalité nationale »*, peut-on lire dans le document, publié en octobre 2025.

Quant à l'enjeu juridique, le député explique, sur la base d'une note commandée à un constitutionnaliste, que la loi serait conforme à la Constitution si elle encadre la vente de tabac, et non sa consommation. Elle s'attaquerait ainsi à la liberté d'entreprendre des buralistes, et non aux libertés fondamentales des consommateurs, puisqu'ils ne seraient pas pénalisés s'ils étaient surpris en train de fumer une cigarette par exemple.

Dans ce cas, plusieurs décisions du Conseil constitutionnel font prévaloir « les impératifs de santé publique » face à la liberté d'entreprendre, le projet aurait donc des chances d'aboutir.

Maître Vincent Lambert, avocat en droit public à Paris, reste nuancé à ce sujet. Une interdiction générationnelle du tabac *« créerait nécessairement des discriminations, entre les personnes majeures qui auront accès au tabac et celles qui ne l'auront pas. »* Pour autant, le droit à la santé reste un objectif qui peut *« primer dans le débat »*. En cas de litige, ce sera au Conseil constitutionnel de trancher.

Reste à savoir comment la mesure serait appliquée dans les bureaux de tabac. Alors qu'en France, « plus d'un adolescent de 15 ans sur huit a fumé au moins une fois dans le mois précédent en 2022 », selon l'Assurance maladie, comment s'assurer que les buralistes respectent l'interdiction générationnelle, y compris quand les concernés seront majeurs ?

Selon Amélie Eschenbrenner, du Comité national contre le tabagisme (CNCT), *« il faudrait que les douanes contrôlent les tabacs. À l'heure actuelle, c'est le CNCT qui le fait, mais nous sommes six dans l'équipe. Pour contrôler 2 000 tabacs en France, c'est insuffisant »*, souligne la porte-parole, qui plaide également pour durcir les sanctions contre les buralistes en infraction.

Nicolas Thierry, lui, compte bien profiter de ce coup de projecteur inattendu pour pousser sa proposition de loi : *« J'espère la faire inscrire à l'ordre du jour avant février. »*

Gaïa HERBELIN